

ENSA
Saint-
Étienne
Rapport
d'activité
2020-21

ENSA
Saint-
Étienne
Rapport
d'activité
2020-21

Sommaire

4 Temps forts

6 L'École en chiffres

8 Une école engagée

14 Étudier

32 Voyager

26 Chercher

34 Valoriser

38 Gouverner

1. Temps forts

26 octobre 2020

Rentrée de la première promotion du Mastère Spécialisé BIM Manager

de Saint-Etienne sous le parrainage de la Fédération BTP de la Loire et de l'agence d'architecture stéphanoise, l'Atelier des Vergers.

Les directeurs de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne (ENSASE) et de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne (ENISE), Jacques Porte et François-Marie Larrouturou et les référents pédagogiques de la formation, Lionel Ray et Cyril Pellier, accueillent ce lundi 26 octobre la première promotion du Mastère Spécialisé BIM Manager.

La Mastère Spécialisé BIM Manager est une formation professionnelle créée conjointement par l'ENSASE et l'ENISE pour répondre à l'évolution du monde de l'architecture et anticiper les besoins des constructeurs de demain.

Le BIM « Building Information Modeling » est aujourd'hui l'outil incontournable des projets de construction. Cette méthode collaborative s'appuie sur la représentation virtuelle du projet pour définir un processus global de structuration et de production, associant l'ensemble des acteurs de l'acte de construire.

14 décembre 2020

Plan de relance pour la rénovation énergétique des bâtiments publics

L'ENSASE est lauréate de deux appels à projets pour la rénovation énergétique des bâtiments de l'État et de ses opérateurs dans le cadre du Plan de relance gouvernemental.

Une conférence nationale de l'immobilier public, présidée par le Premier ministre en présence de la Ministre de la Culture, s'est tenue lundi 14 décembre 2020 pour dévoiler les résultats des deux appels à projets pour la rénovation

énergétique des bâtiments de l'État et de ses opérateurs.

Dotés d'une enveloppe globale de 2,7 Mds €, ces appels à projets ont été lancés le 7 septembre dernier dans le cadre du Plan de relance gouvernemental.

Engagée depuis plusieurs années dans une démarche volontariste de réalisation d'économies d'énergie substantielles pour un bâtiment propriété de l'État, l'École Nationale Supérieure d'architecture de Saint-Étienne a été retenue pour deux opérations : la modernisation générale des éclairages du bâtiment pour un montant de 60.000€ et surtout le renforcement de l'isolation thermique du bâtiment et la perspective de production d'électricité pour un montant de 732.000€, soit un total de 792.000€ TTC de travaux de modernisation par l'État.

L'ENSASE se réjouit de cette décision qui va lui permettre de faire évoluer le bâtiment qu'elle occupe, le rendre plus vertueux sur le plan énergétique, tout en étant source d'activité potentielle pour les entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes.

26 février 2021

Filière bois, du forestier à l'architecte : l'ENSASE et Fibois 42 officialisent leur partenariat

Le 26 février dernier, Jacques Porte, directeur de l'ENSASE et Jean-François Chorain, président de Fibois 42, l'interprofession de la filière bois dans la Loire, signaient une convention de partenariat en présence de Colette Ferrand, conseillère départementale de la Loire déléguée au domaine Forêt-Bois.

A l'heure où l'enjeu environnemental devient désormais le premier défi de la profession d'architecte, les objectifs de ce partenariat sont multiples : offrir aux étudiants de l'ENSASE, futurs architectes, une entrée sur la construction bois et les filières locales ainsi que l'accès aux connaissances techniques et au réseau des professionnels du territoire, leur permettant d'être en pointe dans la mise en œuvre du matériau bois dans leur future pratique d'architecte.

1. Temps forts

L'ENSASE et le BDA s'engagent à mettre en œuvre une démarche globale de prévention à destination de l'ensemble des étudiants.e.s.

Départ de Jacques Porte

Jacques Porte a quitté la direction de l'ENSASE, qu'il occupait depuis octobre 2012.

Il a été nommé, le 15 avril, directeur adjoint des affaires culturelles de la région Auvergne Rhône-Alpes, responsable du pôle architecture et patrimoine, basé à Clermont-Ferrand.

Par décision ministérielle, l'intérim de la direction de l'ENSASE est assumé par Denis Sebban, jusqu'alors secrétaire général. L'intérim se poursuivra jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur ou d'une nouvelle directrice.

Durant cette période, les attributions du directeur par intérim couvrent l'ensemble des missions qui incombent au directeur de l'établissement.

Ce partenariat pourra déboucher, à terme, sur le développement d'enseignements thématiques autour du bois ainsi que la programmation d'un cycle de conférences à l'ENSASE dédié au bois et à sa valorisation.

15 mars 2021

Signature d'une convention de partenariat entre l'École Nationale d'Ingénieurs de Saint-Etienne et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne

L'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Saint-Etienne (ENISE) et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne (ENSASE) ont officialisé, ce lundi, la mise en place du double diplôme ingénieur architecte/architecte ingénieur.

La double formation ouvre la possibilité aux étudiants en architecture comme en ingénierie de suivre une formation dans l'un des deux établissements en parallèle de leur cursus initial. L'association de ces 2 cultures complémentaires leur permet de concevoir un projet dans sa globalité et d'allier réflexion technique et esthétique.

17 mars 2021

Signature de la Charte de prévention de la Conférence des grandes écoles, avec Laurine Waxcin, présidente du BDA

Cette charte représente la formalisation de l'engagement entre les directions d'école et les bureaux des élèves pour l'adoption d'une démarche constructive de sensibilisation et de prévention au sein des établissements. Cette démarche se conduit autant dans la vie quotidienne de l'Ecole que dans le cadre d'événements étudiants ponctuels.

Cette charte est un document cadre qui propose aux acteurs de la vie étudiante dans les écoles de manifester, au-delà de leurs obligations réglementaires, leur engagement pour une collaboration synergique sur les problématiques de prévention.

2. L'École en chiffres

Répartition des étudiant.e.s selon le sexe et la nationalité

Licence

336 étudiant.e.s

dont :

185 femmes de nat. fr.

17 femmes de nat. étr.

121 hommes de nat. fr.

13 hommes de nat. étr.

Master

98 étudiant.e.s

dont :

50 femmes de nat. fr.

5 femmes de nat. étr.

38 hommes de nat. fr.

5 hommes de nat. étr.

Doctorat

7 étudiant.e.s

dont :

2 femmes de nat. fr.

3 femmes de nat. étr.

3 hommes de nat. fr.

HMNOP

42 étudiant.e.s

dont :

15 femmes de nat. fr.

5 femmes de nat. étr.

19 hommes de nat. fr.

3 hommes de nat. étr.

Césure

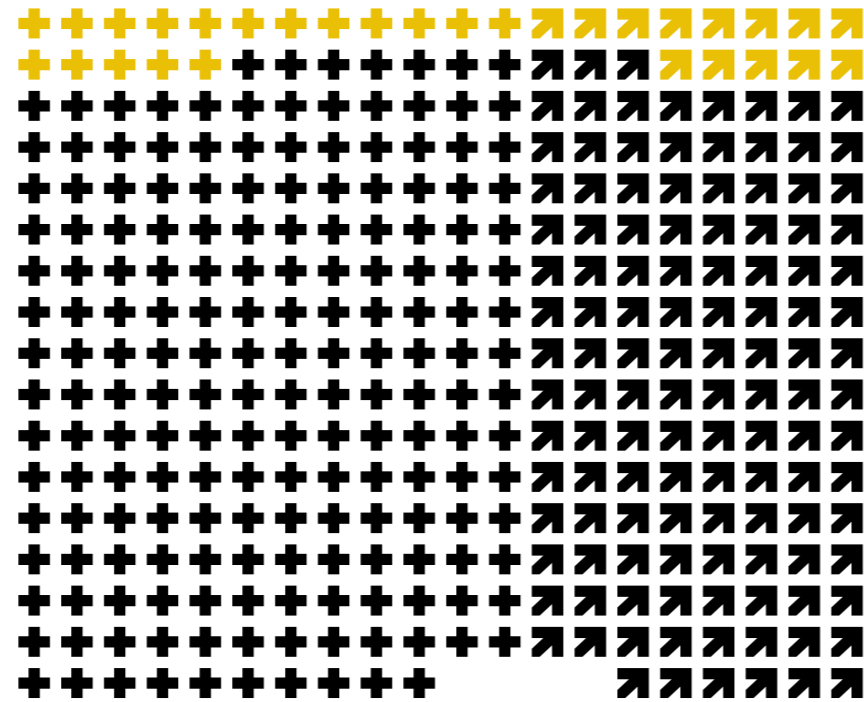
4 étudiant.e.s

dont :

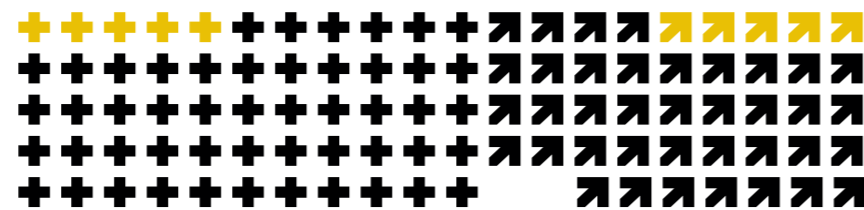
3 femmes de nat. fr.

1 hommes de nat. fr.

Licence



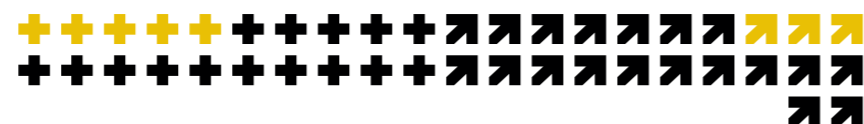
Master



Doctorat



HMNOP



Césure



Légende

Femmes + +

Hommes ↗ ↗

de nationalité française + ↗

de nationalité étrangère + ↗

Origines scolaires des primo-entrants

Bac généraux	96
Bac professionnels	5
Bac technologiques	11
Total	112

Répartition des primo-entrants selon la catégorie socio-professionnelle des parents

1 - Non défini	33
10 - Agriculteur exploitant	3
21 - Artisan	5
22 - Commerçant et assimilé	3
23 - Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus	4
31 - Profession libérale	16
33 - Cadre de la fonction publique	9
34 - professeur et assimilé, profession scientifique	5
35 - profession de l'information, des art et des spectacles	4
37 - Cadre administratif et commercial d'entreprise	24
38 - Ingénieur et cadre technique d'entreprise	8
42 - Instituteur et assimilé	5
43 - Profession intermédiaire de la santé et du travail social	6
45 - Profession intermédiaire administrative de la fonction publique	2
46 - Profession intermédiaire administrative et commerciale d'entreprise	6
47 - Technicien	15
48 - Contremaître, agent de maîtrise	8
52 - Employés civils et agents de la fonctions publique	14
53 - Policier et militaires	0
54 - Employé administratif d'entreprise	8
55 - Employé de commerce	4
56 - Personnel de service direct aux particuliers	7
61 - Ouvrier qualifié	5
66 - Ouvrier non qualifié	3
73 - Retraité cadre, profession intermédiaire	2
76 - Retraité employé et ouvrier	3
82 - Personne sans activité professionnelle	9

3. Une école engagée

L'ENSASE est la seule école d'architecture en France à détenir la double labellisation Diversité/Égalité. Sous l'impulsion du ministère de la Culture, l'ENSASE a candidaté aux deux labels Afnor Diversité d'une part, et Égalité professionnelle femmes hommes, d'autre part.

Ces labels reconnaissent l'engagement des organismes à faire progresser leur gestion des ressources humaines en faveur de la promotion de la diversité, de la prévention des discriminations et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Les deux labels répondent aux exigences d'un cahier des charges spécifique et à l'avis d'experts. Cette double labellisation est le fruit d'un important travail interne mené en concertation avec les différentes instances de l'ENSASE. Par ailleurs, l'ENSASE étant un établissement d'enseignement supérieur, l'ensemble des communautés de l'école, y compris les étudiant.e.s, a été associé à ces démarches.

L'engagement des instances convergent dans la volonté d'inclure tous les personnels et les étudiant.e.s, favorisant ainsi l'essaimage des cultures de diversité et d'égalité dans leurs futures pratiques professionnelles, des valeurs fondamentales pour l'ENSASE.

Des actions concrètes

L'ENSASE a élaboré diverses procédures et outils dans le but de garantir l'égalité des chances pour tous les acteurs et actrices ; de combattre les discriminations et les stéréotypes néfastes ; et de diffuser ces principes de respect de l'autre et de non-discrimination dans toute son organisation et ses procédures.

Ces labels valident une organisation qui doit périodiquement engendrer une amélioration quantifiée.

Au quotidien, c'est un engagement constant qui anime l'ENSASE dans ses actions pour le développement d'une culture interne favorable à la diversité et l'égalité en direction des étudiant.e.s et des personnels comme en direction du public :

- Emploi de personnes en situation de handicap
- Mesures en faveur de l'égalité professionnelle en matière de rémunération
- Procédures de recrutement, d'accueil et de formation des personnels visant à prévenir les risques de discrimination et à favoriser la diversité
- Dispositif d'alerte et de signalement Allo Discrim et Allosexism pour signaler tout acte de discrimination
- Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes
- Création des journées « architectes-citoyen(ne)s »

Une école inclusive

L'ENSASE est une école citoyenne, engagée dans la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur.

La localisation dans l'hypercentre de Saint-Etienne traduit l'immersion de l'école dans la vie de la cité, elle expose d'emblée les étudiant.e.s aux problématiques urbaines, sociales et sociétales.

Contemporaine de la création de l'Université de Saint-Etienne, l'ouverture de l'école d'architecture a répondu à la grande crise économique stéphanoise du début des années 70 avec la fermeture de toutes les industries traditionnelles sidérurgiques, minières, textiles, militaires et commerciales. L'investissement dans la formation professionnelle, l'éducation, l'enseignement supérieur a alors généré un puissant ascenseur social pour l'ensemble du bassin.

Fidèle à son histoire, l'école d'architecture accueille plus de 35 % de boursiers et dispose d'un important parc de matériels informatiques en prêt gratuit annuel.

3. Une École engagée

Un réseau de nombreuses colocations à proximité de l'école à coût réduit génère une vie de « campus urbain ».

L'ensemble des services sociaux et de vie étudiante de l'Université est mis à disposition des étudiant.e.s de l'école.

Depuis 2014, les voyages pédagogiques en France et à l'international ont été rendus totalement gratuits pour les étudiant.e.s.

Les voyages favorisent la constitution de réseaux professionnels ainsi que l'implantation professionnelle à l'étranger (par exemple : en Colombie, Suisse, Belgique ou Brésil). Ils permettent de se construire une solide formation en matière de culture architecturale avec l'appui au quotidien des services administratifs.

Égalité des chances en ENSA

Le ministère de la Culture a pour objectif de renforcer l'égalité des chances dans l'accès aux établissements de l'Enseignement supérieur Culture. Dans ce contexte, il soutient les mesures favorisant l'accès des lycéen.ne.s issus de milieux modestes aux Écoles Nationales Supérieures d'Architecture, qui sont placées sous sa tutelle.

Les ENSA partenaires sont les acteurs majeurs de ce programme avec la Fondation d'entreprise Culture & Diversité, et sensibilisent les lycéens à leurs formations, préparent les plus motivés aux procédures d'orientation et d'admission en organisant des « Stages Égalité des Chances » pendant les vacances scolaires et accompagnent les élèves qui sont admis en ENSA.

L'objectif de ce programme est – par le biais d'actions de sensibilisation – de renforcer l'égalité des chances dans l'accès aux études d'architecture.

L'ENSA Saint-Étienne a rejoint ce programme à la rentrée 2017 et met en place les différentes actions avec le lycée d'enseignement général Jean Monnet et le lycée d'enseignement professionnel Benoit Fourneyron.

Ce programme prévoit également un accompagnement des étudiant.e.s de ce programme en faveur de la réussite de leurs études.

Pour l'année 2020-2021, ce sont 20 lycéens des deux lycées partenaires qui ont été sensibilisés aux études d'architecture et accompagnés dans leur souhait d'intégrer une ENSA.

Le stage Egalité des chances

En 2021, l'ENSASE a eu le privilège d'organiser le stage national du programme Egalité des chances. Le stage s'est tenu en distanciel du 15 au 19 février 2021 et a accueilli 20 élèves de terminales de toutes formations confondues.

Le programme de cette semaine de découverte des études d'architecture a été revu en conséquence et pensé par Guillaume Bénier, enseignant référent de ce programme.

Les élèves ont également pu bénéficier des conseils, des encouragements et du soutien de deux étudiantes monitrices, Sarah Chantre et Natacha Piroux.

Architectes-citoyen.ne.s 28 septembre – 1er octobre 2021

L'ENSASE engagée contre toutes les discriminations et contre le racisme.

Notre École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne fait partie de ces terrains fertiles de savoirs et d'expérimentations pour former des professionnel.le.s qui s'épanouiront demain au coeur de la cité. L'architecte est un.e acteur.trice structurant.e du vivre ensemble, il.elle adapte en permanence ses pratiques afin de pouvoir répondre avec pertinence aux grands enjeux de société.

En ce sens, l'acte de construire ou toutes autres interventions ne sont pas des gestes anodins, la fonction sociale et culturelle de l'habiter reste un défi à relever pour les futur.e.s architectes. Cet acte doit également transmettre des savoir-faire comme des savoir-être. Il doit être porteur d'ambitions citoyennes, véhiculer et défendre les valeurs d'égalité et de diversité.

« Fabricante » d'architectes, l'ENSASE entend inscrire ces questions fondamentales au coeur de la mission académique et pédagogique qu'elle

assure chaque année universitaire auprès de quelque 650 étudiant.e.s de toute origine et venant de tous milieux sociaux. Dans ce contexte, au manque de connaissance parfois, et à la persistance des préjugés sans doute, nous avons décidé cette année de placer notre traditionnelle Semaine d'intégration des étudiant.e.s sous le signe de l'interculturalité, l'altérité, la citoyenneté et la dignité. Des intervenant.e.s de renommée nationale viendront à l'ENSASE pour animer des temps d'information, de sensibilisation et de formation. Certains d'entre eux.elles seront nos « Grands témoins », nous leur demanderons d'offrir aux étudiant.e.s et personnels des clés de lecture et d'analyse, afin de donner à chacun l'opportunité d'utiliser des outils scientifiques fiables, incontestables et incontestés.

Par leurs travaux et investigations, ils.elles sont aussi acteur.rice.s de la progression de l'introspection collective et rendent encore plus évidente l'exigence des valeurs de citoyenneté comme pré-réquis de notre contrat social. Leur présence à l'ENSASE ne rendra ces valeurs que plus légitimes et impérieuses présidant aux activités multiformes de l'École, sa vie étudiante comme ses pédagogies pour former des Architectes Citoyen.ne.s !

L'ensemble des vidéos des interventions sont accessibles sur la page youtube de l'ENSASE et sur notre site web : <https://www.st-etienne.archi.fr/une-ecole-engagee/>

Les invités et grands témoins

Michel Wieviorka est docteur d'Etat ès Lettres et Sciences Humaines, directeur d'études à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

Il a été Président de la Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme (FMSH) de 2009 à 2020 et directeur du Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS, EHESS-CNRS) entre 1993 et 2009.

De 2006 à 2010, il a été Président de l'Association internationale de sociologie AIS/ISA, et il est membre depuis 2014 du Conseil scientifique de l'ERC (European Research Council).

Il a été co-directeur, avec Georges Balandier, de la revue Cahiers Internationaux de Sociologie de 1991 à 2011, et il dirige maintenant avec Laetitia Atlani-Duault la nouvelle revue SOCIO, qu'il a

créée en 2013. Il a récemment publié, Pour une démocratie de combat (mars 2020) et Racisme, antisémitisme, antiracisme. Apologie pour la recherche. Rapport à Madame Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Avril 2021), en prêt à la bibliothèque de l'ENSASE.

M. Gabriele Fioni est recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la Région académique Auvergne-Rhône-Alpes.

Elise Fajgeles est secrétaire générale de la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH).

Virginie Vasseur est chargée de mission Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité Auvergne Rhône-Alpes du Défenseur des Droits.

Martine Derrier est administratrice de la compagnie théâtrale Les Petits Ruisseaux et directrice de l'association d'éducation populaire DAJA (Des Acteurs culturels Jusqu'aux chercheurs et aux Artistes).

Gérard Noiriel est historien et spécialiste de l'histoire de l'immigration en France. Il s'est également intéressé à l'histoire de la classe ouvrière, et aux questions interdisciplinaires et épistémologiques en histoire. Il est directeur d'études à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

Françoise Henry-Lorcerie est sociologue, directrice émérite de recherche au CNRS. Elle a enseigné à différents niveaux du système scolaire, en France et en Algérie, et a été formatrice d'enseignants, avant d'entrer au CNRS, en sciences politiques. Son programme de recherche est centré sur l'«ethnisation» de l'École, c'est-à-dire comment la pluralité ethno-religieuse de la société affecte l'École, et les réponses qui sont données à ces phénomènes par l'institution.

Parmi ses publications : *La politisation du voile*, L'Harmattan 2004; *L'École et le défi ethnique*, ESF et INRP, 2003 (chapitres en ligne sur Hal SHS);

Les Marseillais musulmans, rapport pour OSI, 2011 (avec Vincent Geisser, en ligne sur site OSI); *Education et diversité. Les fondamentaux de l'action*, PUR, 2021.

Le groupe **Egaé** fondé par **Caroline De Haas** et **Pauline Chabbert** est une agence de conseil, formation, communication et événementiel intervenant sur la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la lutte contre les discriminations et de la prévention des violences morales et sexuelles au travail. Le groupe Egaé intervient principalement au travers de conseils personnalisés et de formations innovantes.

A tous les échelons, un accompagnement sur-mesure est proposé pour que tous et toutes s'engagent dans une démarche d'égalité, créatrice de lien social et vectrice de progrès. L'équipe, constituée de 15 consultant.e.s-formatrices et d'une équipe administrative et financière, met à disposition des compétences et expériences variées et complémentaires.

Françoise Lantheaume est sociologue, spécialiste de la transmission de la mémoire coloniale, professeure des universités en sciences de l'éducation à l'Université Lumière-Lyon-II.

Anne-Claire Husser est maîtresse de conférences, chargée de recherche en Philosophie et Sciences de l'éducation à l'Université Claude Bernard-Lyon 1.

Samir Hadj Belgacem est maître de conférences en sociologie à l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne. Il est membre du programme ANR EODIPAR (Expériences des Discriminations, Participation et Représentation).

Les compagnies **Acthêâtre** et **Le Miroir aux Gens** défendent depuis 1994 un Théâtre d'Utilité Publique. Une bonne part de leurs intervenants, en dehors de leur qualification d'acteurs, d'auteurs, de metteurs en scène ou de formateurs, ont vécu les problématiques exposées : anciens consommateurs de psychotropes rétablis, personnes en situation de handicap, aidants, tous capables de témoigner de façon très pratique sur la vie, les conséquences et les solutions d'un parcours à problèmes dans le cadre privé ou professionnel.

Habib Kralifa est responsable du service des Ressources Humaines et Référent discriminations à l'ENSASE. Il a piloté le dossier de candidature AFNOR au double label Diversité Egalité, obtenu par l'ENSASE en 2018 et 2019.

Depuis le 24 octobre 2018, sur validation du Conseil d'administration, l'ENSASE reconnaît l'implication des étudiant.e.s dans la vie associative en délivrant aux membres des bureaux associatifs, un certificat de compétences.

Ce certificat atteste des responsabilités portées et des compétences acquises par les étudiant.e.s dans le cadre de missions associatives, reconnaissant ainsi la forte valeur formatrice et pédagogique de l'engagement.

Association étudiantes

Archimatos

Cette association a une vocation de coopérative et vend le matériel nécessaire aux étudiant.e.s à des tarifs très compétitifs après négociation avec les fournisseurs. Le contact avec Archimatos se fait dès l'inscription à l'école : un bon de commande est remis à chaque nouvel étudiant pour effectuer un premier achat de matériel.

BDA - Le Bureau Des Archis

Comparable à un BDE, cette association a pour vocation de favoriser les échanges entre les étudiant.e.s. Elle participe à la vie culturelle de l'école en organisant des expositions, des concerts, des séances cinématographiques, des soirées thématiques.

Elle assure la gestion de l'espace cafétéria, offrant ainsi aux usagers de l'école la possibilité d'une restauration légère.

Le BDA élabore, également, en coordination avec l'administration et les enseignants, la programmation de la traditionnelle semaine d'intégration des primo-entrants.

Villebrequin

Association étudiante à vocation pédagogique et économique, son activité s'inscrit dans l'esprit d'une junior entreprise. Créée il y a 8 ans, Villebrequin offre de manière ponctuelle des prestations de service « sur mesure », allégées en charges pour les entreprises et professionnels de l'architecture, tandis que les étudiant.e.s bénéficient d'une expérience professionnelle rémunérée.

Focus

Cette association fondée en 2008 regroupe les étudiant.e.s intéressé.e.s par la photographie. Elle est un lieu d'échanges, de conseils et de connaissances autour de la photographie numérique et argentique ainsi que de la vidéo.

Elle organise des concours photos, des expositions, propose des cours d'initiation (prise de vue, développement et tirages), des sorties photos et du prêt de matériel.

LaCharette

Créée en 2011 par des étudiant.e.s en architecture passionnés d'expérimentations à échelle 1. La Charette propose chaque année aux étudiant.e.s des quatre ENSA d'Auvergne-Rhône-Alpes (Clermont-Ferrand, Lyon, Grenoble, Saint-Étienne) d'investir un lieu pendant deux jours et d'en modifier la perception à l'aide d'un matériau unique (panneaux d'OSB, briques ou encore cagettes, bouteilles en plastique...).

Chaque année, La Charette s'installe dans une des quatre villes d'origine des participants, dans un lieu prêté pour l'occasion aux futurs architectes désireux de se frotter au projet à taille réelle. Une fois La Charette terminée, le lieu est ouvert au public et les installations servent de scénographie à la soirée de clôture de l'événement. En 2020, le workshop s'est tenu à Grenoble du 11 au 13 mars.

Avec le soutien de : la Région Auvergne-Rhône-Alpes / Ordre des Architectes Auvergne-Rhône-Alpes

Imhotep

Association de solidarité internationale fondée en 2012. Les étudiant.e.s de l'ENSASE mettent à profit les connaissances acquises lors de leur cursus afin de mener à bien des projets d'architecture à l'international ou localement.

L'association propose, d'autre part, des workshops autour de l'utilisation de matériaux biosourcés comme la pierre, la terre... encadrés par des professionnels. Ces workshops, organisés aux Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau, sont ouverts à l'ensemble des étudiant.e.s des ENSA de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Par ailleurs, Imhotep organise un cycle de conférences annuel autour des notions d'architecture, de voyage, de paysage. Divers intervenants y témoignent de leur pratique du métier d'architecte, d'urbaniste, de géographe...

Le BIM'SE

Le BIM'SE est un concours collaboratif annuel, conçu et organisé par les étudiant.e.s de l'ENSASE, tout premier du genre, dans sa volonté d'associer l'ensemble des établissements d'enseignement du territoire liés à la construction.

BIM est l'abréviation de Building Information Modeling ou Modélisation des données du bâtiment. Il s'agit d'une méthode qui permet, à

l'aide d'un logiciel, d'optimiser le processus de conception, d'exécution et de gestion.

Dans cette méthode, le bâtiment est représenté dans un modèle en 3 dimensions comportant toutes les informations pertinentes le concernant (isolation, niveau de ventilation...).

Bien plus qu'une technologie incontournable, il est surtout un moyen de communication et une méthode de travail collectif d'avenir.

Le concours se déroule sur trois jours sur le modèle d'un concours de maîtrise d'oeuvre fictif auquel répondent des équipes mixtes d'étudiant.e.s architectes, urbanistes, ingénieurs et dont le site de projet est proposé par la ville de Saint-Étienne, partie prenante et soutien actif de cette opération.

Le concours BIM'SE est soutenu par :

- Ville de Saint-Etienne
- la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Université de Lyon
- Université Jean Monnet
- Crédit Agricole Loire-Haute-Loire

4. Étudier

La formation de l'ENSASE s'inscrit dans la continuité de l'histoire et de la culture de l'établissement centrées sur la pédagogie de projet en lien avec son territoire.

Elle construit sa spécificité en développant une pédagogie liée à la tradition industrielle, urbaine et rurale de son territoire, mais également en coopérant avec l'université, une école d'ingénieurs et l'école d'art de Saint-Etienne pour construire une pédagogie basée sur la complémentarité et fournir ainsi aux étudiant.e.s une formation interdisciplinaire et ouverte aux questions sociétales, aux sciences de l'ingénieur et au design.

Les voyages pédagogiques sur des sites emblématiques, d'études ou pour expérimenter le savoir des étudiant.e.s sur le terrain en France ou à l'étranger sont parties intégrantes des objectifs d'enseignement.

Le projet porté par l'ENSASE est le suivant : conforter les théories de la conception architecturale et urbaine par la pratique et la mise en œuvre du mode « projet architectural ».

Licence

La licence permet d'acquérir un socle de compétences et de connaissances commun. Il transmet aux étudiant.e.s les bases d'une culture architecturale : la compréhension et la pratique du projet architectural en expérimentant des connaissances, concepts, méthodes et savoirs fondamentaux. Les processus de conception couvrent divers contextes et échelles et se réfèrent à des usages, des techniques et des temporalités. L'enseignement du et par le projet se concentre principalement sur la conception architecturale, urbaine et paysagère et est fortement nourri par le territoire stéphanois notamment dans la structuration de la pensée sur les villes et territoires industriels et l'espace rural.

Une demi-journée est consacrée à une plateforme pédagogique non obligatoire dédiée à l'atelier d'architecture et a vocation à accueillir d'autres disciplines qui, chacune dans leur domaine, enrichissent le projet et participent à la transversalité disciplinaire. Elles contribuent à trouver des synergies entre enseignements,

tels que l'ingénierie, les arts plastiques, la sociologie... Les derniers apportent des outils réflexifs au service du projet. La résultante est non seulement que les étudiant.e.s gagnent en compréhension de la « théorie de l'architecture » et puissent s'investir pleinement dans les ateliers d'architecture puisqu'ils bénéficient de corrections critiques aussi bien collectives qu'individuelles.

Les outils et les savoirs transmis à l'étudiant.e lui apportent une vision large de l'architecture et garantissent un premier niveau d'autonomie (outils, savoirs, compétences) en matière de conception architecturale liée à la ville, à l'environnement et à l'utilisation d'outils informatiques.

Les enseignements du cursus de licence sont notamment : la pensée constructive et savoirs techniques, l'espace public, l'art, le design et le projet urbain ou sur de grands enjeux et mutations sociétaux de la ville, de l'architecture et des territoires contemporains (environnement – développement durable et éco-responsable, éthique et démocratie participative, logements, y compris leur réhabilitation, mobilité, territoires ruraux), le dessin d'architecture, l'histoire et la théorie de l'architecture, la géométrie appliquée, la construction (matériaux, physique du bâtiment), les arts plastiques et les sciences humaines et sociales, les langues vivantes. D'autres enseignements dédiés à des savoirs plus académiques tels que l'initiation à la recherche sont enseignés et débouchent sur la rédaction d'un rapport d'étude.

Les étudiant.e.s vivent des mises en situation professionnelle en ayant un stage au 3e et 5e semestre.

L'ENSASE a organisé pour la seconde fois un examen de la certification TOEIC en collaboration avec la faculté des sciences de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne. Les étudiant.e.s de troisième année de licence étaient concernés par ce dispositif sur la base du volontariat et en fonction de leur souhait de mobilité internationale. Cet examen est gratuit pour les étudiant.e.s.

Master

Des séminaires obligatoires explorant une réflexion théorique, qui enrichissent les bases des enseignements de projet, suscitent une réflexion sur les objets, les contextes ou les dispositifs techniques du projet (modes d'urbanisation, temporalités et usages du bâti, questions urbaines liés à la ville contemporaine, patrimoine industriel et renouvellement).

En cycle master, des séminaires sont aussi organisés comme lieux d'élaboration et de finalisation du mémoire de master dont la soutenance intervient en fin de cycle.

Des conférences inter-domaines sont proposées à l'ensemble des étudiant.e.s du second cycle. Elles proposent d'approfondir différents thèmes liés au monde de l'architecture.

Des séminaires transversaux interdisciplinaires (conférences/débats sur l'architecture et les territoires industriels, l'architecture et les paysages ruraux, l'architecture et le renouvellement urbain) sont également organisés et ouverts à tous les étudiant.e.s offrant des temps d'échanges entre domaines d'études.

Les diplômés DEEA et DEA sont inscrits de droit au RNCP.

En effet, l'ouverture du doctorat en architecture engage l'école à offrir une préparation à la recherche en cycle master autour des lectures critiques, de la manipulation des outils de recherche et des séminaires « recherche ». Le cycle de master s'articule autour de 4 domaines d'études, qui réaffirment le projet pédagogique du cycle visant à développer l'autonomie de l'étudiant.e.

Les domaines de master

ESPACES aberrants -TEMPS de crises - ARCHITECTURES paradoxales

Enseignant responsable : Pierre-Albert Perrillat

4. Étudier

Ce domaine s'engage dans les marges indéfinies marquées par les contradictions de l'espace contemporain : l'hégémonie ici de la condition urbaine ne produit pas pour autant de la ville, et dans le même temps décompose singulièrement ce que l'on nomme encore « l'espace rural ». Le domaine a donc pour objectif d'étudier des spatialités produites « malgré tout » par l'éparpillement de ces formes d'urbanités diffuses, diffusées et diffusantes (M. Lussault) pour rendre compte de possibles alternatives architecturales.

Les territoires improbables, entre agglomérations bâties et étendues agricoles, au milieu d'infrastructures contradictoires abandonnent une urbanité synonyme de lieux au profit de réseaux, d'espaces en écume (Sloterdijk, Ecumensphères III), juxtaposition d'airs sans plan contrôlé, selon les configurations spatiales réelles mais « autres »... ces inter-lieux en périphérie, ni ville - ni campagne, nous invitent à imaginer l'architecture qui en assume les complexités spatiales : aberrances comme les ruptures d'échelles produites : paradoxes.

Architecture, urbanisme et territoires / Urban design – Éco-conception, éco-construction des territoires urbains et ruraux contemporains (Europe et Chine)

Enseignant responsable : Claude Tautel

Ingénierie, qualité et création architecturale, mutation des territoires ruraux et héritages, mobilités et infrastructures positives dans l'espace public, réhabilitations et mutations des sites de l'industrie, architectures participatives et nouvelle conception - construction de l'habitat collectif urbain.

Le but du domaine est de permettre aux étudiant.e.s architectes en Master d'intégrer la dimension urbaine au sein de leur future activité. Par delà les ouvertures aux nombreuses carrières du côté de la maîtrise d'ouvrage, cette formation permet également une ouverture culturelle et un savoir faire utile à l'exercice de la maîtrise d'œuvre informée et consciente, il représente également la base d'un corpus de recherche fondamental et contemporain.

Pour réussir pleinement cette formation le domaine prétend à une culture internationale de l'étudiant architecte grâce à un réseau européen que nous avons créé (Suisse et Allemagne notamment) et Chine.

Formes, Architecture, Milieux

Enseignant responsable : Dominique Vigier

L'atelier propose par le projet une réflexion sur le sens des formes architecturales à fabriquer dans des milieux et contextes variés. Il est un lieu d'expérimentation pour fabriquer par anticipation l'espace d'architecture. La question qui « habite » le domaine est celle de la constitution de l'espace d'architecture aux différentes échelles, et plus attentivement à celle du regard rapproché. En abordant successivement lors des deux semestres de grands projets dans les villes européennes, puis des projets d'actualité sur le territoire, l'indispensable approche technique et écologique de l'architecture est d'abord nourrie par le sens premier de l'espace, sa constitution.

Plus précisément l'atelier de projet fixe le point de vue (qui pourrait être aussi celui du chercheur) de ce questionnement à partir du « dedans de l'espace architectural » et de sa transformation, sans fragmentation du regard. Un point de vue qui se situe dans un enclos au-delà duquel Formes et Espaces n'ont plus de sens car sans limites. Le « prérequis » du dedans...

L'atelier s'ouvre sur un ensemble de thèmes liés les uns aux autres qui touchent au sens de l'espace d'architecture dans une compréhension trans-historique. Le caractère opérant de cette question, quand elle se spatiale dans un lieu et un temps, la rend sans cesse d'actualité. Le sens de lecture de l'espace d'architecture qui est proposé va de l'intériorité au dehors, le détail n'étant plus un aboutissement mais une ouverture.

Habitat, urbanité, environnements

Enseignant responsable : Daniel Fanzutti

L'habitat et la qualité des espaces de la vie quotidienne, l'urbanité entre autre et le droit à la ville, sont des conditions de la dignité humaine et de toute culture. L'habitat est ainsi une des raisons d'être de l'architecture et sans doute l'argument le plus essentiel de son existence, de sa légitimité, et le socle de son éthique.

Le domaine couvre un champ très large et aborde théoriquement et par le projet des problématiques multiples qui s'articulent toutes autour des conditions de l'habitat, physiques et culturelles dont l'urbanité est l'une des expressions, et sur les rapports de l'habitat avec les territoires et l'environnement.

Ce domaine s'intéresse donc, par la théorie architecturale et urbaine et la pratique du projet, aux rapports entre l'espace social et l'espace physique, entre un projet social, (ou des situations humaines), et un projet spatial, urbain et architectural.

L'explosion démographique mondiale, les transformations climatiques, les exodes annoncés de populations importantes, la diminution des ressources... la diversité et l'évolution constantes des modes de vie et d'habiter... placent plus encore l'habitat au centre de nos problématiques et de nos objectifs de formations. Enfin, les problématiques, les stratégies et méthodes du développement durable, entre autres les méthodes de la démocratie participative, rencontrent très naturellement dans ce domaine de l'habitat et de l'espace domestique et quotidien, un champ d'application et d'expérimentation fructueux...

Les GAIA

Les Grands Ateliers Innovation Architecture (Isle-d'Abeau) sont un outil unique et innovant mis à disposition des écoles pour expérimenter la pédagogie de la mise en œuvre à l'échelle 1. Les écoles s'y rendent pour réaliser des modules pédagogiques visant à expérimenter la matière en grandeur réelle. Ce lieu permet de tester la mise en œuvre des matériaux, de réaliser des prototypes, de construire des espaces.

Polygonale

Polygonale est un réseau scientifique informel porté par un collectif transdisciplinaire de recherche et pédagogie mettant en relation depuis quinze années des enseignants, chercheurs, praticiens, qui exercent le plus souvent en écoles d'architecture (Paris Val de Seine, Normandie, Saint-Etienne, Nantes) et dans des laboratoires dédiés (Evcau, Ate- Normandie, Grf Transformations), ou dans d'autres établissements d'enseignement supérieur.

Les participants à cette démarche – dont sont partie prenante les étudiant.e.s des groupes encadrés annuellement par les enseignants concernés – se réunissent lors de rencontres où sont exposés des travaux de recherche renvoyant à des croisements réfléchis, des objets complexes mais aussi à une certaine spontanéité des échanges ; l'objectif étant, à l'issue d'une phase de programmation conjointe, de débattre le temps d'une rencontre annuelle de productions en cours d'élaboration.

Le focus placé, dès 2019-2020, sur Dunkerque, aura marqué le souhait de réorienter Polygonale en ville, dans un faisceau d'actualités urbaines et architecturales, d'enjeux politiques les concernant, qui approcheraient le commun, ou en interrogeraient la consistance (la théorie au crible du réel des situations). À Dunkerque la collision apparaît frontale entre les réalités héritées, « striées » (territoire marqué, découpé, fonctionnalisé), mais encore actives d'un capitalisme industriel « massifiant » (Arcelor, Total, etc.), les formes « lisses » du plateformisme contemporain (dont les traductions urbaines apparaissent moins aisées à identifier quoique non moins prégnantes), et des formes d'expression politique – qu'elles soient institutionnelles ou alternatives, qu'elles soient conjuguées ou opposées – qui s'efforcent de repenser l'agentivité du collectif, du public, du commun, dans la production de la ville, et sans doute aussi les formes discrètes d'une alter-économie.

L'ENSASE est représentée par Marie Clément et Manuel Bello-Marcano

L'insertion professionnelle

L'ENSASE s'engage pour l'insertion professionnelle de ses diplômé.e.s. À ce titre elle a développé des actions pour accompagner les étudiant.e.s dans la construction de leur projet professionnel.

Des ateliers dédiés à l'insertion professionnelle et des simulations d'entretien d'embauche sont proposés aux étudiant.e.s à partir de la 3e année. Ils leur permettent de construire progressivement leur projet professionnel, d'acquérir les outils nécessaires à la recherche de stage ou d'emploi et de valoriser leurs compétences, savoir-faire et savoirs-être.

En parallèle des événements relatifs à la diversité des métiers de l'architecture ont été proposés aux étudiant.e.s.

Par ailleurs, l'Ecole accompagne ses jeunes diplômés, elle leur transmet notamment des offres d'emploi, de stages, de formations ciblées au moyen d'une liste de diffusion dédiée.

Enfin, elle s'attache à suivre le devenir de ses diplômé.e.s en participant aux enquêtes déployées par le ministère de la Culture et la Conférence des Grandes Écoles (CGE) à l'issue du cycle de master et de la HMONP.

Le Mastère spécialisé « manager BIM »

Sa finalité est, d'une part, dans les domaines du projet architectural et de la construction, de fournir quatre des méthodes d'accompagnement de projets numériques utilisant le BIM, et d'autre part, de répondre aux besoins du marché de l'emploi notamment au niveau du territoire rhônalpin.

C'est une formation d'excellence pour les acteurs de la construction autour de la maquette numérique.

Pour répondre à l'évolution du monde de l'architecture et anticiper les besoins des constructeurs de demain, l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne et l'École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne associent leurs compétences pour créer une formation d'excellence accréditée par la Conférence des Grandes Écoles, dédiée au métier de BIM manager.

Du côté des maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales, bailleurs sociaux, hôpitaux, promoteurs, constructeurs privés...) comme des architectes, des bureaux d'études et des entreprises du BTP, ils sont de plus en plus nombreux à faire appel au BIM manager. Le BIM Manager développe et met en place le processus BIM (Building Information Modeling) afin de faciliter la conception, coordonner les différentes phases de construction et optimiser l'exploitation de l'ouvrage tout au long de son cycle de vie. Il assure également la communication et le travail collaboratif entre les acteurs du projet.

Ce Mastère spécialisé a été conçu en lien avec l'ENISE et des professionnels du BIM et avec le soutien des entreprises de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le campus des métiers et des qualifications du Design et de l'Habitat.

Le parcours EPAM

Le parcours Espaces Publics et Ambiances (EPAM) de la mention de Master Ville et Environnement Urbains (VEU) de l'université de Lyon, est un parcours de formation spécifique porté par l'ENSASE en partenariat avec deux autres établissements d'enseignement supérieur stéphanois (l'Université Jean Monnet et l'École supérieure d'art et design (ESADSE)). L'espace public y est pris en compte en tant que terrain d'expérience de la société, laboratoire vivant et lieu privilégié d'investigations et d'expérimentations, dans son rôle structurant par rapport aux différents types de tissus qui composent la mosaïque des milieux habités contemporains. Il est un composite de matérialités architecturales, urbanistiques, paysagères et sociales, attestées par des pratiques et des usages multiples, parfois conflictuels, par un ensemble de virtualités et d'expressions sensibles. Ce parcours, ouvert à des étudiant.e.s provenant de plusieurs parcours de formation, est accessible en double cursus et il s'inscrit pleinement dans le domaine d'étude de Master « Transitions ».

Cette entrée par la notion contemporaine d'espace public, avec les pratiques habitantes et les représentations du projet inhérentes, permet d'aborder les dimensions concrètes des sociabilités urbaines (pratiques et comportements, attentes, conflits d'usage...) et d'évaluer les enjeux en matière de qualités d'espace public (accessibilité, sûreté, citoyenneté, mixité sociale, etc.). Par-là, ce parcours vise à questionner les méthodologies d'analyse et de conception des espaces publics (architecture, design et ambiances), et tout particulièrement leurs outils critiques. La ville y est considérée comme expression du territoire, dans toutes ses formes et configurations.

Ce parcours, à matrice interdisciplinaire, permet d'approfondir les méthodologies d'analyse et de conception et d'expérimenter les pratiques et les formes de représentation du projet inhérentes à la notion contemporaine d'espace public.

Différentes disciplines sont convoquées afin de développer chez l'étudiant.e une conscience sur les flux d'échanges, d'énergies et de synergies qui traversent les espaces, au niveau socio-environnemental ainsi qu'économique et territorial.

Il est co-habilité par les ministères de la Culture et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)

La formation HMONP a pour objectif de préparer à l'exercice des responsabilités de l'architecte maître d'œuvre par l'acquisition ou l'approfondissement des connaissances juridiques et techniques liées au métier d'architecte d'une part, et relatives aux domaines de la gestion du projet et de la réglementation de la construction d'autre part.

La formation d'une durée d'un an se compose :

- de 150 h d'enseignements théoriques, pratiques et techniques, délivrés au sein de l'ENSASE
- d'une expérience professionnelle dans le cadre d'un contrat de travail reconnue comme période de mise en situation professionnelle (MSP) encadrée qui s'effectue dans le secteur de la maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine, d'une durée de 6 mois minimum à temps plein, sous la responsabilité d'un tuteur.
- de l'élaboration d'un mémoire professionnel et sa soutenance devant un jury composé majoritairement d'architectes praticiens.

Procédures d'admission

Données principales de la procédure :

- Nombre de vœux confirmés : 1380
- Nombre de places proposées : 92
- Nombre de candidats ayant reçu une proposition d'admission : 190

Rappel des objectifs de la formation et de ses attendus : Cadrage national des attendus – Mention Architecture

La formation d'architecte repose sur des enseignements scientifiques, techniques, artistiques et littéraires, qui impliquent des connaissances et des compétences requérant :

- des aptitudes à appréhender la spatialité et un intérêt pour l'expression graphique ;
- l'envie de mettre en pratique les savoirs scientifiques ;
- le goût pour la création, l'invention, la fabrication, le projet ;
- un fort engagement et une capacité de travail individuelle, autonome, et collective ;
- l'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle, le goût pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles ;
- une bonne capacité d'expression orale et écrite en français et un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B1).

Pour les postulants à l'École nationale supérieure d'architecture de Saint Etienne, vous établirez votre Projet de formation motivé sur la base de ces deux questions (en 15 lignes maximum pour chaque question) :

A/ Quels sont les 3 éléments du «Cadrage national des attendus - formation Architecture», qui vous paraissent les plus importants et justifiez votre choix.

B/ Qu'est-ce qui motive votre candidature pour l'École nationale supérieure d'architecture de Saint Etienne ?

Rappel : «Cadrage national des attendus - formation Architecture».

La formation d'architecte repose sur des enseignements scientifiques, techniques, artistiques et littéraires, qui nécessitent :

- 1- la capacité à appréhender la spatialité,
- 2- le goût pour la création, l'invention, la fabrication,
- 3- le goût pour les questions sociales, environnementales et culturelles,
- 4- l'envie de rendre opérationnels les savoirs scientifiques,
- 5- l'ouverture d'esprit et la capacité du travail en équipe,
- 6- l'expression orale,
- 7- l'intérêt pour l'expression graphique,
- 8- une forte capacité de travail

Modalités d'examen des vœux retenues

Un pré-classement des candidatures a été établi grâce à un traitement algorithmique permettant à partir des données quantitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes attribuées aux candidats. Le paramétrage de ce traitement a attribué un coefficient 1 à chaque moyenne obtenue, toutes matières confondues. Les candidat.e.s classé.e.s de 1 à 350 ont été directement admis.e.s à passer un entretien oral.

Un repêchage :

Les candidat.es. classé.e.s de 351 à 820 ont fait l'objet d'un examen individuel de dossier, afin de les admettre à rejoindre, à égalité de traitement, les 350 premier.e.s candidat.e.s.

Ce repêchage s'est fondé, d'une part sur les appréciations du bulletin scolaire et de la fiche avenir établissement, d'autre part sur le projet de formation motivé, évalué selon les critères suivants : qualité des réponses aux questions à travers l'expression écrite, l'argumentation et la motivation, la mobilisation des centres d'intérêts et de l'activité (conformément aux attendus locaux publiés sur Parcoursup).

Tou.te.s les candidat.e.s (12) rejeté.e.s par le traitement algorithmique pour insuffisance de données quantitatives ont fait l'objet d'un examen individuel de dossier.

Un entretien oral :

A ce stade, les moyennes présentes dans le dossier ne sont plus prises en compte.

Les 394 candidat.e.s admis.e.s à passer un entretien oral de 15mn ont été évalué.e.s selon les critères suivants : expression, argumentation, motivation, esprit de curiosité et centres d'intérêts, et fait l'objet d'un avis général du jury. Cet entretien oral ayant dû se dérouler en visio-conférence, une assistance a été proposée en amont à tou.te.s les candidat.e.s s'estimant en difficulté technique.

A l'issue de cette procédure, les 348 candidat.e.s ayant obtenu plus de la moyenne ont été classé.e.s. Les autres ont obtenu la mention NC (non classé.e.s).

Principaux enseignements de la session et conseils ou recommandations aux candidats pour améliorer leur prise en compte des attendus et objectifs de la formation.

Un bilan positif :

La procédure ayant pour but d'ouvrir le recrutement à des élèves n'obtenant pas forcément les meilleures moyennes porte ses fruits.

En effet, la qualité de son Projet de formation a permis à la candidate dernière repêchable au pré-classement d'être admise à passer l'entretien oral. A nouveau la qualité de sa prestation l'a classée 125° au classement final. Elle intègre finalement l'école.

5. Voyager

Une stratégie pour l'international

Forte de son expérience, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne s'attache à renforcer et à valoriser les mobilités, à conforter la dimension internationale de ses formations selon les orientations de son programme pédagogique centré sur le projet d'architecture, la sensibilisation aux problèmes urbains et aux espaces publics, le développement durable. Depuis 2015, l'ENSASE développe également une politique internationale en matière de recherche et choisi des partenaires solides pour mettre en oeuvre des coopérations scientifiques. Les acteurs et les instances de gouvernance et de concertation de l'ENSASE (étudiant.e.s, équipe pédagogique, équipe administrative) sont mobilisés afin de garantir la qualité des projets et des actions.

Les découvertes, expériences et expérimentations à l'international sont une composante pédagogique à part entière du cursus des étudiant.e.s. Après une stratégie de développement de coopérations internationales jusqu'au milieu des années 2010, la politique internationale de l'ENSASE s'inscrit à présent dans un renforcement des coopérations pédagogiques et des partenariats existants. Considérant que le nombre de coopérations directes en matière d'échanges étudiant.e.s est suffisant et correspond aux thématiques des domaines spécifiques d'études, il s'agit désormais de donner l'opportunité et les moyens à chacun des étudiants de connaître et vivre plusieurs expériences internationales au cours de ses cinq années de cursus.

Aujourd'hui, l'ENSASE peut affirmer que 7 de ses diplômé.e.s sur 10 sortent de l'école en pouvant se prévaloir d'une expérience internationale significative (au moins un semestre de mobilité ou un stage de 3 mois). Les autres diplômé.e.s ont passé leur 4e année

universitaire avec 50 % d'étudiants venant d'autres pays, ils/elles ont aussi réalisé au moins deux voyages internationaux durant leur formation de master.

Ces expérimentations sont multiples, chaque étudiant.e pouvant bénéficier, durant son cursus de tout ou partie des possibilités suivantes, via une politique budgétaire ambitieuse :

- année d'études Erasmus+ ou sous convention en 4e année (S7 et/ou S8)
- mobilité de stage à l'international dès le cycle Licence
- voyages d'études et rencontres de professionnels de l'architecture dans des villes ayant un accord de coopération avec l'ENSASE.

Les éléments de stratégie de coopérations pédagogiques passent par le développement de l'enseignement des langues étrangères, le renforcement de l'international en Master via le programme pédagogique (Workshop, Réhabilitation et logement Social avec l'Université de l'architecture et de la construction d'Erevan en Arménie, workshop Village urbain et infrastructures positives avec China Academy of Arts Chine Hangzhou et délivrance d'un double diplôme de Master avec l'Universidad San Buenaventura à Medellin, Colombie.

Enfin les éléments de stratégie de coopération scientifique sont de faire le lien entre pédagogie et recherche en architecture (en soutenant et développant les mobilités des enseignant.e.s chercheurs, en renforçant l'axe transfrontalier italien avec le Politecnico di Torino et la Ville de Turin).

Workshops internationaux

Réhabilitation et logement social avec l'Université de l'architecture et de la construction d'Erevan en Arménie - Semestre 8 - Domaine 4

Cette coopération originale et innovante entre les deux établissements d'enseignement et de formation, du côté français et du côté arménien, vise à consolider leurs liens à travers l'échange d'étudiant.e.s, les relations pédagogiques et de recherche.

En partenariat avec l'Université d'Etat d'Architecture et de Construction d'Erevan, étudiant.e.s et enseignant.e.s explorent les problématiques liées à la rénovation, réhabilitation, requalification, restructuration, reconversion d'immeubles de logements de l'époque contemporaine.

Cette thématique aujourd'hui centrale, aussi bien dans l'agglomération stéphanoise que celle d'Erevan, renvoie à la source même du projet. En effet, la France et l'Arménie ont développé au cours de la période 1940/1960 des opérations de logements en centre-ville et dans les quartiers péri-centraux aux constitutions identiques, tant au plan de l'organisation spatiale, qu'au plan morphologique, de la typologie des bâtiments ainsi qu'à celui des modes constructifs. Ces ensembles d'habitations aux caractéristiques identiques, très représentatifs de la période internationale dite moderne, se sont néanmoins développés pour des raisons différentes : Reconstruction d'après-guerre pour la France ; expansion urbaine liée à la période soviétique pour l'Arménie (avec la construction du Métro).

Ce sont ces différences, non pas au niveau des réalisations, mais des modes d'approche, qui posent les bases des attendus pédagogiques de cette collaboration nourrie des expériences croisées des étudiant.e.s des deux pays, avec pour socle commun un ancrage très actuel sur les problématiques de réorientation des savoirs et savoir-faire des architectes en raison de la prise de conscience environnementale, durable et donc responsable. Le voyage en Arménie permet aux étudiants de confronter leurs intentions avec les réalités contextuelles, savoirs et savoir-faire locaux, au contact de leurs homologues d'Erevan. Très riche du point de vue pédagogique, il vise à initier les étudiants aux pratiques et techniques liées à ce type de programmes architecturaux des grands, ensembles dans l'immédiate après-guerre, une réflexion importante car elle concerne 30 % de la commande architecturale actuelle. Les étudiant.e.s bénéficient ainsi de cette approche sociale vécue issue d'une autre culture et d'autres pratiques, ainsi que d'un apport technique sur les questions constructives et techniques

5. Voyager

notamment en matière sismique. Ils bénéficient aussi d'un retour d'expérience sur les différentes expérimentations en matière de renouvellement urbain.

Les enseignant.e.s de l'ENSASE souhaitent renforcer les collaborations avec l'Université d'Etat d'Architecture et de Construction d'Erevan et approfondir toutes ces questions fondamentales de l'acte d'habiter dans ces secteurs d'habitat collectif au sein des métropoles :

- la question de la valeur patrimoniale des constructions concernées ;
- les questions de la transformation spatiale quantitative et qualitative de l'espace habité, liée aux mutations et évolutions sociales ;
- les questions thermiques, et notamment celles liées à l'enveloppe de ces bâtiments sur fond de mutations énergétiques ;
- la question de la réhabilitation/reconversion sur fond d'économie de l'espace foncier (reconstruction de la ville sur elle-même, surélévation des bâtiments, densité de l'habitat). Sur ce point, un rapprochement avec l'ANRU sur la thématique générale de l'habiter pourrait être envisagé.
- la question de la pathologie des matériaux et modes constructifs (vieillesse, adaptabilité aux évolutions normatives, sismiques/PMR).
- la question de l'urbanité s'inscrit dans une réflexion plus large de type projet urbain visant à homogénéiser les actions et projets envisagés dans une perspective globale et cohérente.

Cette question de l'urbanité se pose dans le Stéphanois et la région d'Erevan. A ce titre, les étudiant.e.s de l'ENSASE peuvent ainsi observer d'innombrables solutions spatiales et architecturales. Ils expérimentent sur le terrain :

- les pratiques du vivre ensemble nourri de pragmatisme de bon sens et d'ingéniosité ;
- la construction partout où le terrain peut être exploité pour un autre usage que l'agriculture ;
- les pratiques durables où tout est réparé, recyclé, réutilisé, réinventé.

En ce sens, cet échange entre les écoles d'architecture de Saint-Etienne et Erevan constitue un véritable laboratoire d'échanges d'idées architecturales et urbaines dont les priorités évoluent sensiblement. Ce laboratoire franco-arménien se trouve alimenté par des étudiants provenant d'horizons divers pour réfléchir et réinventer ensemble la ville et l'habitat de demain. A Erevan, les étudiant.e.s de l'ENSASE découvrent une ville hospitalière, plurielle, métissée, appropriable où règnent cohésion sociale et solidarité, une ville articulée et partagée. Une ville en un mot : inclusive ! Les contenus à objectifs éco-responsables sont développés, tant au niveau de l'urbain qu'au niveau de l'habité. Cette ambition recouvre plusieurs notions indispensables et aujourd'hui incontournables, comme la préservation des ressources et la réduction des nuisances, l'adaptabilité et l'optimisation des espaces disponibles, la valorisation et le recyclage des existants, la recherche de modes constructifs endogènes et participatifs ainsi que celle de solutions énergétiques passives et spatiales. L'ensemble des problématiques est abordé d'un point de vue spatial et non pas techniciste.

Village urbain et infrastructures positives en Chine avec China Academy of Art - Hangzhou Semestre 8 – Domaine 2

La China Academy of Art est dirigée par l'architecte lauréat du Pritzker Price, Wang Shu, et est située dans un cadre remarquable, oeuvre de cet architecte. Cette académie d'architecture est un lieu de croisement international de tous les grands architectes du monde. Elle s'ouvre de plus en plus aux questions urbaines et environnementales. C'est à la suite d'une rencontre en 2015, avec le département de design urbain, que notre candidature fut acceptée à la lecture des travaux de notre master. Depuis cette rencontre, tout a été mis en oeuvre pour permettre des liens solides avec cette école de qualité.

Les deux enseignants du master ont ensuite été invités comme « visiting professor » en septembre 2017, 2018, et 2019 pendant 2 semaines. Pour les étudiant.e.s, les objectifs sont de s'améliorer et d'atteindre un niveau international, de rendre performants nos étudiant.e.s en architecture face à des questionnements de grande ampleur, de permettre un échange culturel

et un intérêt dans le croisement des cultures, de s'ouvrir à une culture internationale, d'améliorer la compréhension des problèmes planétaires notamment environnementaux, de permettre aux étudiants chinois une appréhension des héritages selon des bons exemples européens, de démarrer des carrières internationales, de permettre des échanges de longue durée dans les deux écoles, d'apprendre à travailler en équipe avec des personnes différentes.

Pour les enseignants, les objectifs sont d'étendre leurs capacités pédagogiques grâce à ces échanges.

Co City Turin- Ville créative Saint-Etienne : projet et gestion des espaces du commun avec la Direzione Edifici municipali, patrimonio e verde et Urban center Metropolitano Torino (Turin, Italie) Semestre 8 – EPAM

D'un point de vue scientifique, ce projet vise à apporter un regard différent sur la ville post-industrielle et les principes qui guident ses transformations par les espaces publics. La méthodologie de l'analogie permet de comparer les processus de régénération des deux villes -Turin et Saint-Etienne - et rentre dans le cadre d'une recherche sur les villes en décroissance (shrinking cities), démarrée au sein du GRF Transformations de l'ENSASE, par l'étude des dynamiques de l'ancien bassin minier et industriel stéphanois. Turin a été choisie par un groupe de chercheurs, depuis deux ans, en tant qu'étude de cas pour la virtuosité des chemins de transformation entrepris en réponse aux processus de désurbanisation et de paupérisation des territoires postindustriels. Si on part de l'hypothèse que ces phénomènes implosifs ne sont pas forcément négatifs, on peut considérer que la non-croissance et le rétrécissement des populations amènent à une production d'écosystèmes urbains et périurbains de valeur. Les contre-modèles de la transition (Hopkins, 2010), de la décroissance et de l'impermanence urbaine (Segapeli, 2014), trouvent à Turin un terrain d'étude et un milieu scientifique appropriés.

L'objectif didactique de ce projet est de relier les activités pédagogiques de la formation EPAM-Espaces Publics et Ambiances, accréditée par l'ENSASE aux activités de recherche conjointes qui ont lieu depuis deux ans entre l'ENSASE et le Polytechnique de Turin. EPAM est un parcours de master soutenu par l'UJM-Université Jean Monnet, avec la collaboration de l'ESADSE-Ecole d'art et design de Saint-Etienne, qui fait partie de la mention de master VEU- Ville et environnements urbains, créée par la COMUE Lyon/Saint-Étienne, labellisée par le LabEx IMU-Intelligences des Mondes Urbains de Université de Lyon.

La coopération scientifique et académique entre les deux institutions principales impliquées dans le projet a été déjà mise en place il y a deux ans par des projets de recherche communs et par des actions pédagogiques qui se sont déroulées à Turin avec le soutien des enseignants-chercheurs du Polytechnique.

6. Chercher

L'année 2020-2021 a été impactée par le contexte sanitaire, et une partie de l'activité de recherche programmée s'est vue ralentie ou reportée (trois publications, deux colloques ou journées d'étude, en particulier). C'est cependant une année charnière, à l'articulation de différents cycles.

Elle est caractérisée, d'une part, par l'aboutissement du projet de recherche « Firminy, de la ville moderne à la ville durable ? » (2018-2020), du programme interministériel « Architecture du XXe siècle, matière à projets pour la ville durable du XXIe siècle », et par le rendu du rapport de recherche final, et, d'autre part, par la fin de la Convention Massif Central (2017-2021) signée avec l'Etat et avec la Région, qui a accompagné le développement du réseau scientifique ERPS.

Mais c'est aussi une année inaugurale : suite aux évaluations du Hcéres, elle acte le nouveau contrat du GRF Architectures et Transformations, ainsi que la co-tutelle de l'ENSASE sur le laboratoire ECLLA de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne.

GRF Archi- tectures & Transformations

Habilitation du GRF

Le Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (BRAUP) a publié la liste 2021 des unités de recherche des ENSA(P) habilitées par le ministère de la Culture.

Architectures et transformations (GRF) est l'une des 37 unités de recherche habilitées, cette habilitation ouvrant droit à délégation de crédits (soutien de base annuel) par le Ministère de la Culture/BRAUP.

Le GRF Architectures et transformations est par ailleurs immatriculé au répertoire national des structures de recherche, sous le numéro 201423828U.

Vie du laboratoire

Café Recherche

Le Café Recherche est un nouveau rendez-vous mensuel à date fixe, organisé le dernier vendredi de chaque mois de 9h à 10h, à l'initiative d'Olivier Ocquidant, doctorant du laboratoire.

Il s'agit d'un espace d'échanges dans lequel un chercheur vient présenter une recherche en cours, quel qu'en soit son état d'avancement. Le sujet de présentation est libre (interrogations préliminaires, problèmes, perspectives théoriques, méthodologie, montage financier ou institutionnel de la recherche, etc.) L'objectif est de favoriser les échanges sur des travaux en cours, dans un format court (présentation de 30 minutes puis discussion).

Café recherche du 30 avril 2021

Georges-Henry Laffont a présenté un travail en cours sur les récits de ville et imaginaires à Saint-Étienne - à travers l'exemple du « Steel retail center » inauguré en Septembre 2020 - dans le cadre de la recherche qu'il conduit « Urban Imaginaires : Comparative perspectives, experiments and exchanges between the metropolises of Lyon/Saint-Étienne and São Paulo (2021-2022) ».

Café recherche du 24 juin 2021

Olivier Ocquidant a présenté les perspectives développées dans le cadre de sa thèse « Les composantes sensibles de l'urbanité. Une ethnovidéographie de la ville de Saint-Étienne ». Mettant en parallèle objets architecturaux et récits, il se demande si la ville ne correspondrait pas à une incessante mise en forme et mise en scène racontant autant une ville perdue qu'une ville projetée

Assemblée générale du GRF les 9 et 10 février 2021

Compte tenu du contexte sanitaire, le GRF Architectures et Transformations a tenu son assemblée générale sous forme de double visioconférence, les 09 février et 10 février.

La présentation d'Architectures & Transformations (recherches, conseil, enjeux, etc.), les activités prévues pour l'année 2021 (calendrier, échéances, nouvelles propositions, etc.) et l'animation du laboratoire (actions, partenariats, situation sanitaire, budget, etc.) ont été à l'ordre du jour.

Projets de recherche

« Firminy, de la ville moderne à la ville durable ? ».

Programme interministériel « Architecture du XXe siècle, matière à projets pour la ville durable du XXIe siècle »

Rendu du Rapport de recherche final

L'équipe de recherche animée par Jean-Michel Dutreuil et Rachid Kaddour, lauréate de l'appel à projet interministériel « Architecture du XXe siècle, matière à projets pour la ville durable du XXIe siècle » (session 2017) a remis son Rapport de recherche final au ministère. A partir de l'état de l'art, et sur la base des ateliers conduits, intégrant l'histoire de Firminy-Vert et de l'habitat social à Firminy, une enquête sociale, économique et politique, des diagnostics techniques, énergie et durabilité urbaine, des projets et simulations et une expérimentation à l'échelle 1:1, l'étude propose « une relecture contemporaine de l'architecture moderne » et une « réhabilitation réinterprétant l'héritage de la modernité ».

Félicitations à l'équipe de recherche : Fazia Ali-Toudert, Jean-Michel Dutreuil, Georges Gay, Rachid Kaddour, Frank Le Bail, Christelle Morel Journel, Lionel Ray, Valérie Sala Pala et Iseline Wodey.

La prochaine étape est celle de la valorisation et de la diffusion du projet de recherche. Elle s'effectuera en deux temps : dans le cadre d'une exposition à venir puis par une publication d'ores-et-déjà très attendue.

Publications et communications autour du projet de recherche

Le projet de recherche « Firminy, de la ville moderne à la ville durable ? » a donné lieu à deux comptes-rendus, dans l'ouvrage collectif L'Habiter comme patrimoine et dans la revue Actualités Habitat.

6. Chercher

○ *L'Habiter comme patrimoine*, ouvrage collectif coordonné par Federica Gatta et Alice Sotgia, Editions Imbernon, collection Habiter (104 p. 22€), met en lumière les dimensions sociale, économique et politique dans les mécanismes de patrimonialisation et l'importance des acteurs et des usages. Il intègre une contribution de Jean-Michel Dutreuil et Rachid Kaddour : « Firminy-Vert : l'habiter au coeur des contradictions entre patrimonialisation et renouvellement urbain ».

○ « *Comment faire rimer patrimonialisation et renouvellement du logement social ?* » : cette question sert de titre à l'article que Dominique Belargent et Cécile Semery, de l'Union sociale pour l'habitat, ont consacré au projet de recherche « *Firminy, de la ville moderne à la ville durable ?* »

Cet article, publié le 1er février 2021 dans la revue Actualités habitat, est consultable en ligne sur le site de l'USH.

○ Participation au 4e séminaire annuel du Programme interministériel « *Architecture du XXe siècle, matière à projets pour la ville durable du XXIe siècle* », les jeudi 20 et vendredi 21 mai.

Valoriser la dimension culturelle de l'intervention sur le bâti existant, en particulier l'architecture du XXe siècle, est l'une des ambitions de ce programme incitatif de recherche. Ce quatrième et dernier séminaire du programme, qui rassemble les deux comités et les équipes des quatre sessions, a porté à la fois sur l'avancement et les perspectives d'aboutissement des recherches bientôt finalisées et sur la valorisation des recherches déjà achevées.

Il a été organisé autour de deux conférences, de deux tables rondes, de quatre panels d'équipes, de temps d'échange et d'un moment d'hommage (à Jean-Pierre Péneau, expert du comité scientifique du programme, disparu cette année).

En introduction, Aurélie Cousi, directrice chargée de l'Architecture, a précisé les deux enjeux à relever pour les projets qui participent de ce programme de recherche, celui de sa valorisation, d'une part, celui de sa poursuite dans le cadre de projets européens, d'autre part.

Les responsables scientifiques de l'équipe ENSASE/UJM, Jean-Michel Dutreuil et Rachid Kaddour, ont participé à une table ronde sur « La recherche en appui des politiques publiques », où ils ont répondu aux questionnements de trois experts : Benoît Carrié, architecte, Franz Graf, architecte, professeur à l'EPFL, directeur de laboratoire, et Sophie Masse, AUE, adjointe au chef du bureau de la qualité de l'architecture et du paysage, au Ministère de la Culture.

L'échange a mis en lumière la qualité du projet de recherche « Firminy, de la ville moderne à la ville durable ? », Franz Graf a souligné l'importance des problèmes étudiés, la pertinence des outils rassemblés pour y répondre et la justesse du positionnement éthique prenant en compte les questions de propriété intellectuelle, et de responsabilité. Benoît Carrié a dit considérer ce « projet impliqué » comme « une étude exemplaire ».

Corinne Tiry-Ono, chef du BRAUP et Isabelle Bertrand, chargée de mission au BRAUP, ont présenté en clôture du séminaire le programme d'actions pour la valorisation du programme « Architecture XXe », qui se développera autour d'un ouvrage (à paraître à l'automne 2022), d'une série de films (20 clips consacrés au programme et aux 19 projets de recherche et 34 films courts sur des sujets transversaux) et d'un cycle de conférences-débats organisées dans les ENSA.

Colloques et Journées d'étude

« Les espaces de vie dans la ville post-pandémie »

Journée d'étude organisée par Silvana Segapeli, le 07 avril 2021 en collaboration avec l'Université de Catane et le Polytechnique de Turin.

« Dans la vie quotidienne des villes, l'irruption de la crise sanitaire a conduit à des changements inattendus, en modifiant profondément les scénarios urbains que l'on croyait consolidés. (...) Cette journée d'étude se pose l'objectif d'éclaircir, à travers des échanges interdisciplinaires, et dans un jeu de regards croisés entre l'Italie et la France, la notion « d'espace de vie », un concept qui permet de dépasser l'idée de « lieu » urbain et qui porte la réflexion vers les espaces urbains – publics et communs – « en faveur d'une notion d'espace structuré par un réseau de relations ». (Crosta, 2000)

Avec la participation de : Jean Attali, ENSA Paris-Malaquais ; Angioletta Voghera, Polito, DIST ; Davide Rolfo, Francesca Bragaglia, Polito, DIST ; Simona Calvagna, Laura Sajia, Giusi Pappalardo, UNICT ; Francesco Lo Piccolo, Annalisa Gampino, Vincenzo Todaro, UNIPA ; Marianita Palumbo et Silvana Segapeli, ENSASE.

Publications

Publications de l'ENSASE

> aux Presses universitaires de Saint-Etienne, dans la collection « Architecture »

Les Grands Ateliers, ouvrage collectif sous la direction d'Anne-Monique Bardagot assisté d'Alain Snyers, en partenariat avec l'ENSA de Grenoble et les Grands Ateliers.

Cet ouvrage relate la singulière aventure des Grands Ateliers de L'Isle d'Abeau et rassemble de nombreux témoignages qui mettent en évidence la diversité des pratiques pédagogiques qui s'y sont développées, ainsi que l'ouverture de nouvelles voies, pour l'enseignement de l'architecture par le faire, et pour la recherche par le projet et l'expérimentation.

Au sommaire, plus de quarante contributions parmi lesquelles celles d'Evelyne Chalaye et Thierry Eyraud (« Dessiner c'est faire ») et de Pierre-Antoine Chabriac (« Alberti et les Grands Ateliers »)

Paru en (novembre 2020). 240p., 25€

> en co-édition avec Medellin / Diffusion PUSE

Regards croisés, Architecture et transformations territoriales à Medellin et Saint-Étienne, dirigé par Manuel Bello-Marcano.

Une intense activité de croisement de regards, liant analyse territoriale, réflexion architecturale, impact écologique et pédagogie, dévoile l'urgence des approches interdisciplinaires du monde contemporain.

Les villes de Medellin (Colombie) et Saint-Etienne (France), situées dans des territoires en forte transformation, illustrent le rapprochement de travaux d'architectes, de sociologues, de philosophes, d'ingénieurs et de designers, qui explorent et analysent, pensent et représentent le territoire, pour y agir et en préserver la vitalité. Par la richesse de l'échange entre chercheurs colombiens et français, le présent ouvrage met

en œuvre une méthode, basée sur la rencontre des savoirs et le croisement des connaissances. Regards croisés propose une confrontation des recherches architecturales, urbaines et paysagères et des expériences de terrain qui s'adresse aux stéphanois et aux paisas comme à celles et ceux qui cherchent à comprendre la complexité des phénomènes architecturaux et territoriaux, à la lumière des enjeux globaux et des actions et expérimentations locales.

> aux éditions Jean-Pierre Hugué

Entretien avec Alvaro Vieira Siza, Collection « Entretien avec »

Après l'Entretien avec Luigi Snozzi (avec Antoine-Frédéric Nunes), voici le 2e volume de la série qui présente l'entretien d'un ou d'une architecte avec un étudiant ou une étudiante.

L'Entretien avec Alvaro Siza Vieira réalisé par Marie Artuphel est ici enrichi avec les contributions de : Dominique Machabert (ENSACF), Marie Clément (ENSASE), Eléonore Marantz (Paris 1 Panthéon-Sorbonne – en partenariat avec le master en Histoire de l'architecture, Paris 1 Panthéon-Sorbonne.)

Archéologie du Futur. Habitat, culture, environnement

Le fruit d'un échange pédagogique annuel entre l'Université Nationale d'Architecture d'Arménie et l'ENSASE, focalisé sur les questions de réhabilitation/reconversion sur fond de territoires en devenir ou en mutation, est imprimé en format leporello, bilingue (français/arménien).

Sont ici synthétisés les travaux de la session 2019, conduits en semestre 8 sous la responsabilité d'André Solnais et Rafi Bedrossian, avec la participation de Z. Mamyán (Université d'Erevan).

Ouvrages en collaboration

Ces lieux qui nous affectent

Comment les lieux nous affectent-ils ? Quels sont les facteurs, les mécanismes en œuvre ?

Entre philosophie, sciences de l'action, sciences humaines en s'autorisant un détour par les neurosciences, passant de la maison Usher aux gradins d'un stade de football, cet ouvrage

propose un tour d'horizon nécessairement incomplet sur nos relations aux lieux et tente de saisir comment ces lieux nous affectent, ce qu'ils nous font faire et ce que nous en faisons.

Cet ouvrage, résultat d'un Colloque de Cerisy, est dirigé par Georges-Henry Laffont et Denis Martouzet.

Avec la contribution de Georges-Henry Laffont « Vers un design affectif de l'urbain ? »

Grammaire de formes

« Trois photographes [Eric Tabuchi, Jordi Ballesta, Guillaume Bonnel] ont porté leur regard sur la ville : l'investigation qu'ils ont conduite s'est focalisée sur la syntaxe et la morphologie du bâti tel qu'il peut être observé dans la cité de St-Etienne. Rien de « normatif » donc dans cette « grammaire de formes ». Il s'agissait bien au contraire de prendre en considération la variété même des gestes d'aménagement susceptibles d'être décelés au sein de la ville. » Danièle Méaux

Cet ouvrage (Filigranes éditions, 128p.) prolonge une recherche ouverte par Anatomie d'une ville (Guillaume Bonnel - Danièle Méaux, Filigranes éditions 2019) qui avait explicité « les formes d'une enquête ».

Participations à des ouvrages

L'art de chercher

En résonance avec la Biennale de Lyon 2019, l'Université de Lyon a organisé un séminaire sur l'art de chercher : l'enseignement supérieur face à la recherche-crédation. L'ouvrage collectif issu de ce séminaire aborde la question des arts et de la création, de la recherche et de l'art dans les dynamiques des formations actuelles et de la recherche contemporaine, dans un grand nombre de domaines (lettres, arts, sciences humaines et sciences exactes).

Sous la direction d'Eric Dayre sont réunies trente contributions parmi lesquelles « EaTcAp : pour une Sub-Architecture », par Pierre-Albert Perrillat-Charlaz.

Aux éditions Hermann, collection « échanges littéraires », 416p. 32€.

Report d'activité

L'année universitaire 2019-2020 a été bouleversée par la crise sanitaire de la Covid-19. L'année 2020-2021 est également fortement perturbée par la deuxième vague épidémique, particulièrement prégnante à Saint-Étienne. Nombre de manifestations scientifiques ont été annulées, modifiées, reportées ou demeurent aujourd'hui dans l'incertitude. Toutes les institutions en France et à l'étranger sont impactées. Les domaines culturels et l'enseignement supérieur européens sont touchés avec encore plus de virulence. Les activités individuelles et collectives, portées par le GRF Architectures & Transformations de l'ENSASE ne font pas exception.

Trois publications se sont vues retardées :

- (Dé)construire la ville (direction Dutreuil JM, Kaddour R, Morel-Journal Ch, Sala-Pala V)
- Entre deux barres (direction Boucheron, O. et Palumbo, M-A) ;
- Traverser les Communs (direction Silvana Segapeli)

Deux colloques ou journées d'étude ont été reportés :

- Colloque Wogenscky (direction J. Garleff);
- « Architecture : inscriptions, notations, diagrammes » (direction P-A. Perrillat et A. Rodionoff) (Cette journée initialement envisagée le 19 novembre 2020 a été reportée le 9 avril 2021)

ECLLA

L'ENSASE assume, à partir de début janvier, la cotutelle sur le laboratoire ECLLA (Etudes du Contemporain en Littératures, Langues, Arts), né de la fusion du CIEREC et du CELEC, et dont le projet scientifique est, pour le quinquennat 2021-2025, structuré selon 4 axes transversaux :

- Territoires et représentations
- Espaces de savoirs critiques
- Créations - Technologies – Imaginaires
- Créations en tension

Élections au Conseil du laboratoire

Suite aux élections organisées en décembre, le laboratoire ECLLA est dirigé par Anolga Rodionoff, assistée de Clara Mortamet, Jérôme Dutel et Jérôme Flahutez, directrices.eurs adjoint.e.s.

Silvana Segapeli et Manuel Bello-Marciano, enseignants-chercheurs à l'ENSASE, participent au Conseil du laboratoire, qui rassemble 14 représentants des enseignants-chercheurs, 2 représentants des doctorants et 2 représentants de l'administration.

Conformément au Règlement intérieur du laboratoire, le Conseil du laboratoire se prononce sur les orientations scientifiques de l'unité, sur sa contribution à la formation à la recherche, sur les moyens budgétaires, ainsi que sur l'intégration de nouveaux enseignants-chercheurs.

Journée d'étude « Recherche en / avec les arts », 9 avril 2021

Un cycle « Recherche en création en arts » conçu dans le cadre de l'association UJM-ENSASE et du partenariat avec ECLLA a été inauguré en novembre 2019 en articulant journée d'étude et exposition. Il accompagne une réflexion générale sur la question du doctorat (en lien avec la mention « architectures, images, formes » du doctorat Arts).

Ce cycle a donné lieu à la journée d'étude « Recherche en/avec les arts » en distanciel, le vendredi 9 avril. Cette journée, co-organisée par Anolga Rodionoff et Pierre-Albert Perrillat, a vu les interventions de : Emmanuelle Becquemin, Pierre-Damien Huyghe, Gwenaëlle Bertrand et Maxime Favard, Laurence Tuot.

L'échange (entretien filmé) entre Pierre-Damien Huyghe et Anolga Rodionoff a été un moment important de cette journée, il nous invite à revenir sur la distinction opérée par P-D Huyghe entre recherche « sur » l'art, recherche « en » art et recherche « avec » l'art. (Voir Pierre-Damien Huyghe l'ouvrage, Contre-temps. De la recherche et de ses enjeux. Arts, architecture, design.)

Réseau scientifique et thématique « Espace Rural & Projet Spatial » (ERPS)

Préparation des prochaines Rencontres du réseau

Jusqu'au 31 octobre 2020 : le réseau Espace rural et projet spatial a lancé l'appel à contribution pour ses 10e rencontres. Coorganisées par l'ENSASE (Georges-Henry Laffont) et l'Ensacf (David Robin), les rencontres intitulées « Sol(s) en partage : le sol comme milieu, ressource et mémoire » auront lieu à l'automne 2021. Elles se déploieront en 3 axes : le sol comme milieu, le sol comme ressources, le sol comme mémoire.

Rapport d'activité triennal

Le réseau Espace Rural & Projet Spatial, réseau scientifique thématique de la recherche architecturale, urbaine et paysagère a remis son rapport d'activité triennal (2017-2020) au BRAUP ainsi que son projet pour la période à venir, marquée par une évolution de la gouvernance.

Le réseau ERPS est adossé au GRF Architectures et Transformations dirigé par Georges-Henry Laffont.

Rappel : le réseau ERPS est l'un des dix réseaux scientifiques thématiques (RST), label du ministère de la Culture, habilités par le Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère ; ils visent « à développer et promouvoir, dans l'espace national, européen et international de la recherche, les productions scientifiques dans les domaines de l'architecture, de la ville et du paysage ».

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Architecture/Formations-recherche-et-metiers/La-recherche-architecturale-urbaine-et-paysagere-en-France/L-organisation-de-la-recherche/La-politique-institutionnelle-en-faveur-de-la-recherche/Les-reseaux-scientifiques-thematiques-RST>

Le réseau ERPS rassemble aujourd'hui 13 établissements : l'ENSAP de Bordeaux, les ENSA de Bretagne (*), Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Marseille (*), Nancy, Normandie, Paris-Est (*), Paris La Villette (*), Saint-Étienne, l'Ecole de paysage de Versailles et AgroParisTech.

(* ENSA ayant rejoint le réseau sur la période 2017-2020.

Convention « Massif Central »

La Convention D 193 /Année 2017, relative à l'attribution de crédits de l'Etat et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au réseau Espace Rural & Projet Spatial (ERPS) dans le cadre des programmes « Massif Central », qui avait signée le 28 juin 2017 pour une durée de trois ans, a été prorogée jusqu'au 1er mars 2021, compte tenu de la situation sanitaire.

Convention avec la Direction Départementale des Territoires

Une Convention de partenariat « Workshop rural 2020-2021 » a été signée en décembre, elle vise à débattre de l'espace rural et de ses enjeux (consommation d'espaces agricoles et naturels, densification et revitalisation des centres-bourgs, qualité paysagère, industrialisation des territoires, etc.) par l'expérience concrète de terrain, au travers d'ateliers qui, pour cette première année d'expérimentation, seront mis en place avec la ville de Balbigny.

L'objectif est celui d'un partenariat pluriannuel, ciblé, chaque année, avec une nouvelle commune.

Les enseignants-chercheurs de l'ENSASE impliqués dans ce partenariat (qui donne lieu à une articulation pédagogie-recherche avec le séminaire mémoire « Ressources Latentes » du semestre 8), sont Guillaume Benier, Frédéric Bonnet et Georges-Henry Laffont.

Doctorants

Rencontres doctorales

Les Rencontres doctorales nationales en architecture et paysage sont organisées tous les deux ans. Cette année a vu la parution des actes des 5e Rencontres (2019), et l'annonce des 6e Rencontres.

Ici par ailleurs. L'international en question

Les actes des « 5e Rencontres doctorales en architecture et paysage », qui se sont tenues à l'ENSA de Lyon en septembre 2019, ont paru aux éditions du Patrimoine / Centre des Monuments Nationaux. Ils témoignent de la vivacité et de la qualité de la recherche doctorale dans les ENSA. Au sommaire : « Stationner entre » par Carla Frick-Cloupet, doctorante à l'ENSASE.

Les sixièmes Rencontres doctorales nationales en architecture et paysage, intitulées « L'architecture en recherche : héritages et défis », auront lieu les 14 et 15 octobre 2021 à l'ENSA de Paris-Val de Seine.

Association des doctorant.e.s stéphanois.e.s

L'association des doctorant.e.s stéphanois.e.s, est présidée par un doctorant diplômé de l'ENSASE, Oscar Barnay.

L'association a publié le 1er numéro des Carnets de la recherche (publication, qui vise à proposer un regard décalé sur les pratiques et les différentes expériences de doctorat) ainsi que son bilan annuel 2020

www.alt516.fr

Administration de la recherche

Commission Recherche (Juin)

La Commission Recherche s'est réunie à cinq reprises sur l'année universitaire (3 septembre 2020, 6 novembre 2020, 18 décembre 2020, 12 janvier 2021, 29 juin 2021), dont une fois en formation plénière (29 juin).

L'élaboration du programme pédagogique a donné lieu à la création de quatre groupes de travail (cours méthodologiques et TD ; Séminaire Mémoire ; Journée d'étude restitution présentation ; Encadrement individuel Mémoire et Mémoire mention recherche), qui ont rendu compte de leur activité à la CR.

La Commission Recherche s'est penchée en particulier sur l'attribution de décharges d'enseignement (3 septembre et 29 juin), sur le lien pédagogie-recherche (6 novembre, 12 janvier), sur le lien GRF – Réseau ERPS (6 novembre), sur les relations avec ECLLA (6 novembre), sur le fonctionnement du service de la recherche, suite au départ de Julie Colombier (18 décembre).

Congés pour études et recherches (CER)

Xavier Wrona a bénéficié d'un congé pour études et recherches pour la durée du second semestre (à partir du 1er mars 2021).

Aides à la valorisation et à la diffusion des productions scientifiques

Dans le cadre de la session de juin 2021 d'attribution des aides à la valorisation et à la diffusion des productions scientifiques des unités de recherche des ENSA, le BRAUP a accordé un soutien à deux dossiers de demande de subvention pour le GRF Architectures et Transformations, et à deux dossiers de demande de subvention pour le réseau scientifique thématique ERPS :

Pour le GRF :

- soutien à la Publication : « Dé-construire la ville ; Les villes en décroissance, laboratoires d'une production urbaine alternative », ouvrage collectif sous la direction de P. Chavassieux, G.Gay, R. Kaddour, G. Morel Journal et V.Sala Pala ;

- soutien au Colloque : « Mégalo-poles, métropoles, villes à la campagne, villes décroissantes : quels imaginaires pour la ville de demain ? » (Edition 2021 du colloque ICHT « Imaginer, Construire et Habiter la Terre - prévu à l'automne 2021 à l'ENSASE).

Pour le réseau ERPS :

- soutien à la Publication « ERPS, volume 9 »

- soutien au Colloque « Sol(s) en partage : le sol comme milieu, ressource et mémoire » (10ème rencontres du réseau ERPS -6,7 et 8 octobre 2021) : attribution d'une subvention

Conventions avec l'Université Jean Monet Saint-Etienne

Dans le cadre de l'association de l'ENSASE à l'UJM, deux conventions ont été signées avec l'Université, l'une relative à l'accueil d'enseignants-chercheurs de l'ENSASE au sein du laboratoire, l'autre concerne la participation de l'ENSASE à la formation doctorale du site universitaire.

Service de la recherche : départ de Julie Colombier (Décembre 2020)

Après quatre années passées au sein du service de la recherche, où elle a démontré ses compétences en matière de suivi budgétaire et comptable, de suivi des publications, d'organisation des colloques et des journées d'étude, ainsi qu'en matière de graphisme et de communication.

Le GRF et la direction de la recherche la remercient chaleureusement pour cette intense collaboration, et lui souhaitent le meilleur sur ce nouveau chemin.

7. Valoriser

Le service de la diffusion de la culture architecturale porte la politique de diffusion de la culture architecturale comme environnement à la formation des jeunes architectes, comme animation d'un réseau professionnel lié à l'établissement et comme sensibilisation à l'architecture de tous les publics en lien avec les activités pédagogiques et de recherche.

Le service de la diffusion de la culture architecturale est composé de trois entités :

- la diffusion
- la communication

Il est placé sous l'autorité du directeur de l'établissement.

Le service s'organise autour de grands projets d'établissement (cérémonies de remise des diplômes, expositions, colloques...), mais également des grands projets de territoire (participation à la Biennale du Design ; Fête du Livre), des projets de valorisation des travaux étudiant.e.s et de la pédagogie (expositions, conférences...), des actions de sensibilisation pour le public adulte (cycle de conférences) et pour les scolaires (les ateliers de sensibilisation). Il assure également la présence de l'école sur les réseaux sociaux et le web.

Le service assure le suivi d'édition de publications institutionnelles tels que le rapport d'activités, le livre des diplômés et autres documents de promotion.

Il assure la promotion de l'école auprès des publics lycéens, notamment au forum de l'enseignement supérieur et organise les journées portes ouvertes et la semaine d'intégration des primo-entrants.

Conférences

L'ENSASE organise un cycle annuel de conférences et donne la parole à des personnalités d'horizons divers pour partager leur savoir et leur savoir-faire avec les étudiants et les enseignants.

Chaque conférence est adossée à une pédagogie au sein des cycles de formation et fait l'objet d'une captation vidéo mise en ligne sur la page youtube de l'ENSASE (<https://media.st-etienne.archi.fr/>).

Ces conférences sont libres d'accès et largement ouvertes au grand public.

Pour l'année 2020-2021, le contexte sanitaire persistant de confinement et d'enseignement à distance n'a pas permis de déployer l'ensemble des moyens habituellement mis en œuvre.

Il a été privilégié, quand cela était possible de tenir des conférences et rencontres en présentiel, pour ne pas ajouter de temps numériques à ceux déjà présents.

Djamel Klouche

Lectures de villes et territorialités de projets
Conférence inaugurale pour les 1eres années
29 octobre 2020

Conférences dans le cadre de la formation
HMONP

Pierre Hebbelinck, 18 mars 2021

PNG, 25 mai 2021

Expositions

Les expositions participent à la diffusion de la culture architecturale et urbaine. Elles répondent d'un engagement de l'ENSASE à valoriser les travaux étudiants et les productions issues des enseignements.

Elles permettent également de proposer, accessibles au plus grand nombre, des sujets liant architecture, urbanisme et paysage dans le cadre de questionnements contemporains.

Images et colonies en France

ENSASE / 28 septembre au 9 octobre 2020

Iconographie et propagande coloniale sur l'Afrique française de 1880 à 1960 », réalisée par Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Laurent Gervereau (Groupe de recherche ACHAC)

L'exposition Images et Colonies présente un siècle d'iconographie et d'histoire coloniale à travers des affiches, des couvertures illustrées, des objets issus des arts décoratifs ou des arts industriels ainsi que les œuvres de grands orientalistes tels que Fromentin, Guillaumet ou Dinot. Par le biais d'images surprenantes et inédites, l'exposition sensibilise le public aux problèmes des représentations de l'Autre dans les relations intercommunautaires, dans un contexte d'interdépendance croissante entre l'Afrique et l'Europe.

La ville palimpseste

ENSASE / 14 au 25 juin 2021
Atelier internationale Erevan – Saint-Etienne
Master 1 Habitat / Culture / Environnement de l'ENSASE et de l'Université nationale d'architecture et de construction d'Erevan (Arménie)

Cette thématique aujourd'hui centrale, aussi bien dans l'agglomération stéphanoise que dans celle d'Erevan, renvoie à la source même du projet. En effet, la France et l'Arménie ont développé au cours de la période 1940/1960 des opérations de logements en centre-ville et dans les quartiers péri-centraux aux constitutions identiques, tant au plan de l'organisation spatiale, qu'au plan morphologique, de la typologie des bâtiments ainsi qu'à celui des modes constructifs. Ces ensembles d'habitations aux caractéristiques identiques, très représentatifs de la période internationale dite moderne, se sont néanmoins développés pour des raisons différentes : Reconstruction d'après-guerre pour la France ; expansion urbaine liée à la période soviétique pour l'Arménie (avec la construction du métro notamment).

Ce sont ces différences, non pas au niveau des réalisations, mais des modes d'approche, qui posent les bases des attendus pédagogiques de cette collaboration avec pour socle commun, la prise de conscience environnementale et donc responsable.

Très riche du point de vue pédagogique, l'atelier vise à initier les étudiants aux pratiques et techniques liées à ce type de programmes architecturaux de rénovation énergétique des grands ensembles, une réflexion importante car elle concerne 30 % de la commande architecturale actuelle.

7. Valoriser

Portes ouvertes « L'ENSASE dans ton salon »

L'ENSASE a organisé sa traditionnelle journée portes ouvertes le samedi 16 janvier 2021 en 100 % distanciel depuis sa chaîne youtube et ces réseaux sociaux.

Cette manifestation, qui s'adresse en priorité aux lycéen.ne.s., futur.e.s. candidat.e.s à la première année et leur permet de découvrir l'Ecole, ses enseignant(e)s et étudiant(e)s et de s'informer sur les études.

La journée est ponctuée de :

- 1 conférence de présentation de l'école et des interventions d'étudiant.e.s de l'école en live youtube
- vidéos de témoignages d'étudiant.e.s diffusées sur les réseaux sociaux et le site web de L'ENSASE

Une foire aux questions a complété l'ensemble du dispositif de cette journée digitale.

Mission d'éducation artistique et culturelle

« L'éducation artistique et culturelle contribue à l'épanouissement des aptitudes individuelles et à l'égalité d'accès à la culture. Elle favorise la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine et participe au développement de la créativité et des pratiques artistiques. » Loi du 8 juillet 2013.

L'éducation artistique et culturelle est un levier d'émancipation et d'intégration sociale qui justifie la mise en place de démarches favorisant la réduction des inégalités et permettant une égalité dans l'accès de tous les jeunes à la culture,

à l'architecture et à l'art. Les partenariats mis en œuvre entre acteurs scolaires, acteurs culturels et collectivités favorisent les échanges et la création de pratiques nouvelles, complémentaires à l'enseignement.

Depuis 2004, l'ENSASE porte la mission de diffusion de la culture architecturale, mission constitutive du projet d'établissement. Elle s'applique par le biais de dispositifs différents et renouvelés, à transmettre à différents publics, les clés de compréhension de l'architecture. Ce projet articule les dimensions éducatives, culturelles et territoriales et permet un lien avec l'Education nationale, ainsi qu'une mise en réseau des écoles du territoire avec l'ENSASE.

Dans un département de la Loire qui ne compte ni Maison de l'architecture ni CAUE, l'ENSASE en qualité d'établissement public administratif de formation supérieure dans un domaine spécialisé, porte la démarche de sensibilisation à l'architecture, au paysage et à l'urbanisme auprès des publics scolaires.

Depuis 2004, plus de 8000 élèves de la Loire ont expérimenté les ateliers de sensibilisation dans le cadre d'un projet pédagogique.

Chic, de l'archi !

Depuis janvier 2020, l'ENSASE a confié la réalisation des ateliers de sensibilisation à l'association « Chic de l'archi ! » dont la mission est de sensibiliser et transmettre au jeune public une culture urbaine, architecturale et paysagère.

L'association est administrée par des professionnel(les) du cadre bâti sensibles à la fabrique du territoire et exerçant de manière indépendante dans les domaines de l'architecture, de l'ingénierie, de la communication, de l'éducation, de l'économie sociale et solidaire.

L'association a pour ambition de fédérer autour d'elle un réseau de partenaires, collectivités, experts et professionnel(le)s des métiers de la conception, de la construction, de l'aménagement du territoire, de l'enseignement, de la culture... partageant les mêmes valeurs et volonté de transmission et d'éducation du jeune public.

Pour l'année 2021 : 7 journées ont été programmées dans les classes

8 classes de maternelle et de primaires soit 187 élèves

- 2 classes de collèges soit 58 élèves
- 1 classes de lycée soit 23 élèves

soit un total de 11 classes pour 268 élèves

Bibliothèque

D'une superficie totale de 363,40 m², le centre de documentation offre 269,80 m² aux étudiant.e.s, ainsi que 49 places assises.

Son équipement en poste informatique (8 PC dont 4 en libre-service), en photocopieur/scanner et en téléviseur/magnétoscope/lecteur DVD lui permet une offre appréciable à destination des utilisateurs.trices.

Deux documentalistes gèrent et mettent à la disposition des utilisateurs.trices, un fonds documentaire riche de plus de 28 000 documents dont 9 689 revues, 15 193 ouvrages, 2 137 mémoires, 821 diplômes, de même qu'un fonds ancien et un fonds sensibilisation à l'architecture. Véritable outil d'aide aux étudiant.e.s, le fonds de la bibliothèque propose des ouvrages de référence, en particulier dans les domaines de l'architecture, de la construction, de l'urbanisme, de l'habitat, du paysage et de l'histoire de l'art, répondant ainsi aux besoins du programme pédagogique.

La mémoire pédagogique (mémoires de master S9 et projets de fin d'études) est numérisée depuis 2010 ; elle est à disposition des étudiant.e.s en salle multimédia sur le téléviseur.

La consultation est accessible à tout public, sur place et depuis internet. Le prêt pour les étudiant.e.s de l'école et hors école se gère sur présentation de leur carte d'étudiant.e.

Le public extérieur doit régler un droit de bibliothèque.

Les horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9H00 à 18H00, sauf le vendredi fermeture à 16H00.

Documents présents dans le fond

Nombre d'abonnements revues (hors recherche)	111 dont 42 actifs
Nombre d'abonnements revues (recherche)	19
Nombre d'ouvrage hors sensibilisation	15 193
Sensibilisation à l'architecture (ouvrages)	81
Fonds ancien (ouvrages)	252
Recherche (ouvrages)	547
TPFE-PFE	821
Mémoires	2 137
Cartes	697
DVD/CD	599

Acquisitions 2021

Thème	Nombre	Proportion
Généralités	10	2,27 %
Philosophie / Psychologie	13	3,69 %
Religion / Théologie	1	0,28 %
Sciences sociales	35	9,94 %
Mathématiques / Sciences naturelles	17	4,83 %
Sciences appliquées / médecine / technologie / techniques	30	8,52 %
Arts	26	7,39 %
Aménagement / Urbanisme	54	15,34 %
Paysage	22	6,25 %
Architecture	122	34,66 %
Langues / littérature	11	3,13 %
Histoire / géographie	6	1,70 %
Sensibilisation	7	1,99 %
Total	352	100 %

Les partenaires

- Réseau BRISE-ES : Bibliothèques en réseau informatisé de Saint-Etienne.

La cheffe du centre de ressources documentaires de l'ENSASE participe au comité de pilotage, et est responsable du module « périodiques » au sein du réseau et assure à ce titre des formations à l'ensemble des agents des bibliothèques de l'enseignement supérieur stéphanois.

- Archirès : ArchiRès est un réseau francophone qui fédère les bibliothèques d'écoles d'architecture et de paysage. Il rassemble à ce jour plus de 390 000 notices bibliographiques, 200 titres de revues spécialisées dépouillées, 25 bibliothèques spécialisées, etc.

8. Gouverner

8. Gouverner

Suite au décret n°2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture, les instances sont composées d'un Conseil d'administration, d'un Conseil pédagogique et scientifique, d'une commission des formations et de la vie étudiante, d'une commission de la recherche, ainsi que d'une commission de discipline.

Composition des instances

Le Conseil d'administration

Attributions :

- Définition de la stratégie de développement de l'Ecole ;
- Gestion du projet de contrat pluriannuel conclu avec l'Etat ;
- Approbation des budgets et du compte financier annuel ;
- Approbation du programme pédagogique et du règlement des études ;
- Approbation du règlement intérieur de l'Ecole ;
- Approbation des projets de conventions de partenariat
- Approbation du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière
- Fixation du tarif des différentes prestations proposées par l'établissement ;
- Approbation d'exploiter des brevets et licences, de commercialiser des produits de leurs activités ;

Le conseil d'administration reçoit communication et débat du bilan social et du rapport d'activité annuels établis par le directeur de l'école.

Composition (au 31 juillet 2021)

- Président : Dominique Vigier architecte, maître de conférences TPCAU
- Directeur par intérim : Denis Sebban
- Personnalités extérieures de droit :
 - Marie-Camille Rey, vice-Présidente de la Région Auvergne Rhône-Alpes, déléguée à la jeunesse et à la vie associative
 - Marc Chassaubéné, maire-adjoint aux affaires culturelles de la Ville de Saint-Etienne
 - Stéphane Martinot, professeur des universités, administrateur de l'Université de Lyon
 - Johann Maurin, architecte représentant le Conseil régional de l'Ordre des architectes Auvergne Rhône-Alpes

Personnalités extérieures qualifiées :

- Anolga Rodionoff, professeure des universités
- Elodie Thévenet, directrice de Fibois 42
- Christelle Morel-Journel, géographe, maîtresse de conférences Université Jean-Monnet
- Léla Bencharif, docteure en géographie sociale, présidente du CA de l'ENSASE de 2014 à 2018

Collège enseignant

- Frédéric Bonnet, architecte-urbaniste, professeur TPCAU
- Jean-Michel Dutreuil, architecte, maître de conférences TPCAU
- Daniel Fanzutti, architecte, maître de conférences TPCAU
- Jörn Garleff, historien, maître de conférences HCA
- Xavier Wrona, architecte, maître de conférences TPCAU

Collège étudiant

- Lea Berthelot
- Loris Bied
- Mathys de Falvard
- Valentine Lavigne
- Annie Marcel
- Ismaïl Tourirssa

Collège administratif

- Habib Kralifa, responsable des Ressources humaines
- Marilyn Guillaume, gestionnaire Ressources humaines

Invités

- Denis Sebban, directeur par intérim
- Séverin Perreaut, président de la CPS
- Manuel Bello-Marcano, président de la CR
- Valérie Perrin, déléguée académique, Rectorat de Lyon
- le contrôleur budgétaire régional
- l'agent comptable

Les directeurs et chefs de service peuvent être invités, si nécessaire, pour améliorer l'information des membres du CA sur tout type de dossier.

Le Conseil Pédagogique et Scientifique (CPS)

Le conseil pédagogique et scientifique comprend une commission des formations et de la vie étudiante (CFVE) et une commission de la recherche (CR). Il regroupe les membres de ces deux commissions. Nul ne peut être à la fois membre du conseil d'administration et membre du conseil pédagogique et scientifique.

Le conseil pédagogique et scientifique est présidé par le président de la commission des formations et de la vie étudiante, ou le cas échéant par le vice-président, président de la commission de recherche.

Le directeur ou son représentant assiste au conseil pédagogique et scientifique avec voix consultative.

Attributions :

Le conseil pédagogique et scientifique est compétent pour débattre des orientations stratégiques de l'École en matière de formation, de vie étudiante et de recherche.

La Commission des Formations et de la Vie Etudiante (CFVE)

Séverin Perreaut est architecte, maître de conférences dans le champ disciplinaire « Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine » (TPCAU)

Attributions :

La CFVE est compétente pour formuler des avis et des propositions sur toutes questions relatives :

- Au règlement des études
- A l'organisation des programmes pédagogiques de formation et à l'évaluation des enseignements ;
- Aux conditions d'admission et d'orientation des étudiant.e.s, aux modalités de contrôle des connaissances et à la validation des études, au contrôle des expériences professionnelles ou acquises pédagogiques personnels pour l'accès aux études d'architecture ;
- Au suivi de la réussite, de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle des étudiant.e.s ;
- A l'accueil, à la réussite et à l'insertion professionnelle des étudiant.e.s présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé ;
- Aux activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiant.e.s,
- A l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiant.e.s ;
- A la sensibilisation de tous les publics à l'architecture et à la diffusion de la culture architecturale.

Composition :

- Président : Séverin Perreaut est le président de la CFVE et du CPS, élu le 17 janvier 2019.

Collège enseignant

- Aude Mermier, architecte, maître de conférences associé TPCAU
- Patrick Condouret, artiste-plasticien, maître de conférences ATR
- Thierry Eyraud, architecte, maître de conférences TPCAU
- Thibault Maupoint de Vandeuil, architecte, maître de conférences TPCAU
- Séverin Perreaut, architecte, maître de conférences TPCAU
- André Solnais, architecte, maître de conférences TPCAU

Collège étudiant

- Léo Berry
- François-Xavier Bodet
- Lyne Greugny
- Catherine Haberstock
- Louise Plunian
- Mathis Tournier

Collège administratif

- Jessica Auroux, directrice de la diffusion de la culture architecturale

Invités permanents

- Denis Sebban, directeur par intérim ;
- Anaël Aminot, directeur des études ;
- Laurence Coste, Cheffe de la mobilité internationale, vie scolaire et action sociale étudiante

Les autres chefs de service peuvent être invités, si nécessaire, selon les dossiers.

La commission recherche (CR)

Manuel Bello-Marcano est architecte et sociologue, maître de conférences à l'ENSASE, dans le champ disciplinaire « sciences humaines et sociales ».

Il est également responsable du laboratoire « Transformations ».

Attributions :

La Commission recherche est compétente pour formuler des avis et des propositions sur toutes questions relatives :

- à l'organisation et à l'évaluation des unités de recherche ;
- au développement des activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

Composition :

- Président : Manuel Bello-Marcano, élu le 7 février 2019.

Collège enseignants :

- Marie Clément, architecte, maître de conférences TPCA
- Marie-Agnès Gilot, docteure en histoire de l'art, maître de conférences HCA
- Manuel Bello-Marcano, philosophe, architecte, maître de conférences SHS
- Rachid Kaddour, géographe, maître de conférences SHS
- Georges-Henry Laffont, géographe-urbaniste, maître de conférences VT
- Pierre-Albert Perrillat, architecte, maître de conférences TPCA

Doctorant

- Olivier Ocquidant

Personnalités extérieures

- Paolo Amaldi, architecte, professeur à l'ENSA de Versailles
- René Hugues, ingénieur, Président de la SAS Grands Ateliers de l'Isle-d'Abeau
- Anolga Rodionoff, professeure, directrice adjointe du Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur l'Expression Contemporaine (CIEREC) de l'Université Jean Monnet

Ressources humaines

L'évolution des ressources humaines, matérielles et financières de l'école d'architecture, se mesure sur une année civile et non pédagogique.

La composition des équipes est donc arrêtée au 31 décembre 2020.

Équipe pédagogique

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

54 enseignant.e.s répartis en 28 titulaires / 7 associés / 2 invités / 17 enseignants non titulaires.

Enseignant.e.s titulaires

Moyenne d'âge pour les hommes : 50,75 (en 2019 : 48,8)

Moyenne d'âge pour les femmes : 47,56 (en 2019 : 48,67)

Enseignant.e.s non titulaires

Moyenne d'âge : 46,18 soit 47,40 pour les hommes et 44,43 pour les femmes

Équipe administrative

40 administratifs répartis en 24 titulaires / 15 contractuels / 1 doctorant.

Nombre ATOS par catégorie (2020)

Cat A/A+ : 17

Cat B : 10

Cat C : 13

Répartition des administratifs et techniques par âge, sexe et catégorie

Moyenne d'âge pour les hommes : 45,73 (en 2019 : 46,55)

Moyenne d'âge pour les femmes : 45,56 (en 2019 : 45,57)

Formation professionnelle

Nombre ATOS formés par catégorie

Cat A : 14 (9 hommes et 5 femmes)

Cat B : 10 (4 hommes et 6 femmes)

Cat C : 12 (5 hommes et 7 femmes)

nombre d'agent formés : 13

nombre d'enseignants formés : 4

nombre de jours atos : 49,5

jour de formation moyen par agent (atos) : 3,81

nombre de jours enseignants : 7

jour de formation moyen par enseignants : 1,75j

Les mouvements de personnel

3 départs au sein de l'équipe administrative et technique :

- 1 départ d'un agent contractuel de catégorie A

-1 départ d'un agent titulaire (1 femme de catégorie C)

-1 départ d'un agent titulaire (1 homme de catégorie A)

4 arrivées au sein de l'équipe administrative et technique :

- 1 Titulaire (1 femme de catégorie B)

- 1 Titulaire en détachement entrant (1 femme de catégorie B)

- 2 contractuels (2 hommes de catégorie A)

Au sein de l'équipe enseignantes :

- 1 maître de conférence associé et 1 enseignant vacataire ont réussi la qualification et sont devenus maîtres de conférence titulaires au sein de l'ENSASE

- 1 arrivée d'un enseignant par le biais de la mutation

- 3 arrivées d'enseignants (dont un professeur) ayant réussi la qualification

- 1 départ d'une enseignante (professeur)

- 1 non renouvellement (1 femme) de contrat de maître de conférence associé

- 1 départ d'une enseignante non titulaire en CDI

- 1 départ d'un enseignant non titulaire en CDD

Médecine de prévention, assistante sociale et psychologue du travail

Une convention relative à la surveillance médicale des personnels de l'ENSASE a été signée avec l'UJM (Université Jean Monnet) le 13 septembre 2016.

Le nombre de visites médicales des personnels s'élève à 3 en 2020.

Mme PREVOST Chantal (psychologue du travail) a effectué 3 permanences en présentiel et est restée disponible par téléphone ou en visio pour effectuer des consultations.

Elle a également proposé des articles et vidéos à l'attention principalement des étudiants, compte tenu le contexte sanitaire. (COVID-19)

Le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

Elle est composée de trois membres titulaires, représentants du personnel, du directeur assisté du secrétaire général, et d'agents du service RH.

Instance de concertation où sont débattues les questions d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, le CHSCT s'est réuni 2 fois en 2020 et 2 CHSCT Exceptionnel ont eu lieu au vu du contexte sanitaire (COVID -19).

Le Comité technique

Il est composé de 3 membres titulaires, représentants du personnel, du directeur assisté du secrétaire général et d'agents du service RH.

Instance de concertation où sont débattues les questions des conditions de travail, le CT s'est réuni 2 fois en 2020.

Obligations des entreprises en matière d'emploi et de handicap

Afin de respecter la loi relative à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, L'ENSASE a recruté un agent (1 homme de catégorie C) en contrat CAE/CUI possédant la reconnaissance travailleur handicapé en mai 2019 et a été reconduit en mai 2020 en vue d'une future titularisation.

Situation financière de l'établissement

En 2021 la situation financière de l'école a été marquée par l'engagement des marchés du Plan de relance, sur le volet immobilier avec la rénovation énergétique du bâtiment de l'école, sur le programme 362 « Ecologie », dont les travaux débutent au printemps 2021 et dans le domaine informatique avec la digitalisation des équipements administratifs et pédagogiques. Cela se traduit comme détaillé ci-dessous tant dans les dépenses avec la part importante des dépenses de la destination « support » et en recettes avec le soutien renforcé de l'Etat.

Dépenses

En termes de niveau global de dépenses (1.952 K€), il se situe proche du niveau de 2019, dernière année complète connue avant la crise sanitaire du COVID (1.995 K€ en 2019).

Ce niveau de dépenses comprend un niveau élevé d'investissement, avec l'engagement des marchés liés au Plan de Relance de l'économie. En 2021, 274 K€ ont été dépensés en investissement, en crédits de paiement.

Recettes

En 2021 le soutien de l'Etat à l'ENSASE a été renouvelé, avec plus de 70% des recettes issues des subventions de l'Etat, en particulier dans le secteur de l'investissement avec les crédits issus du Plan de Relance.

En dépit de la situation sanitaire difficile, l'ENSASE est parvenue à préserver un niveau de recettes propres à hauteur de 290 K€, un peu au-delà de celui de 2019 (272 K€), notamment grâce à l'ouverture du nouveau Mastère BIM.

Situation financière globale

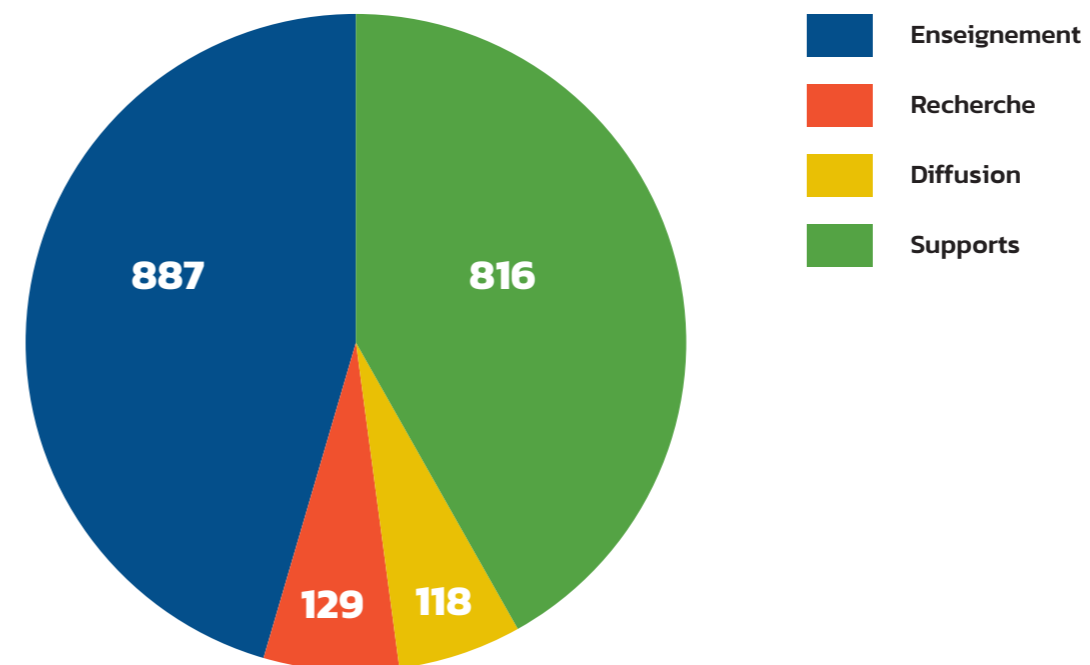
En fin d'année 2021, le fonds de roulement de l'école s'établit à 1.146 K€, permettant à l'établissement de faire face à la suite des opérations immobilières et informatiques en investissement en 2022.

Le solde budgétaire de l'école reste excédentaire, avec + 166 K€ d'excédent, pour + 85 K€ en 2019 à titre de comparaison. Ce solde s'explique notamment par le fait que certaines dépenses pédagogiques liées à des voyages internationaux ou événements de diffusion de la culture architecturale n'ont pu avoir lieu en 2021 dans le contexte sanitaire.

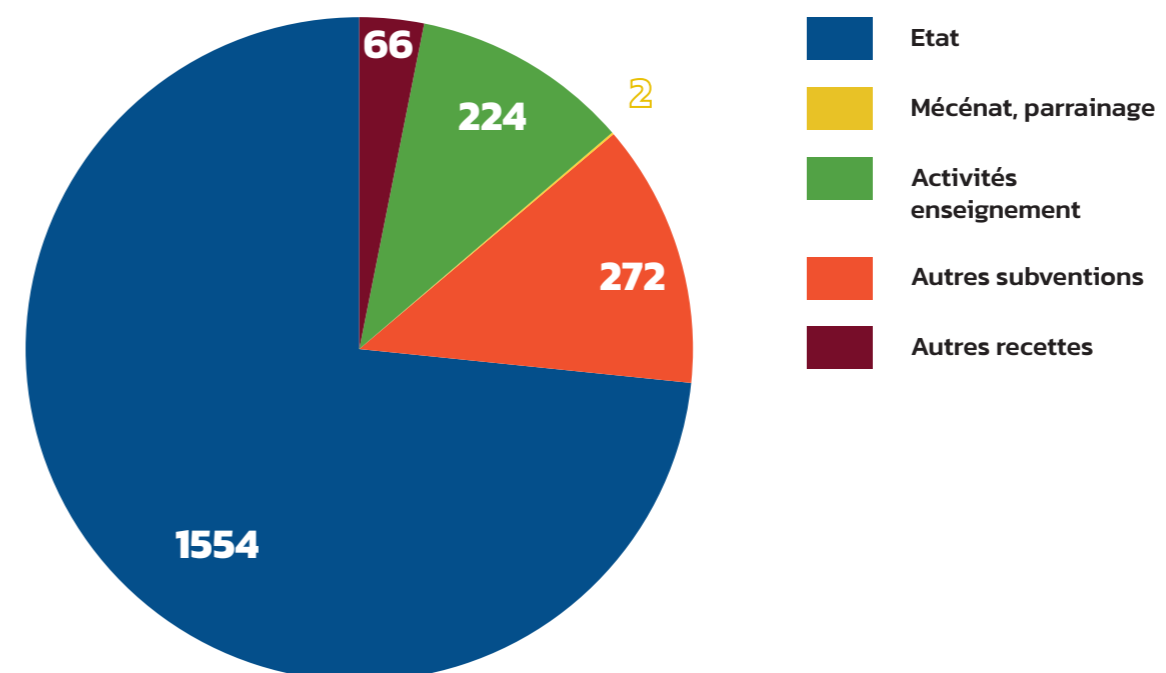
L'établissement rassemble en 2021 toutes les conditions nécessaires à mener la fin de sa politique d'investissement ambitieuse et revenir à un niveau d'activité stabilisé en matière d'enseignement, recherche et diffusion en 2022.

Enfin, en 2021, l'ENSA Saint-Etienne s'est dotée des outils de contrôle interne financier requis dans le cadre du décret de « Gestion budgétaire et comptable publique », lui permettant d'établir une cartographie des risques financiers et des actions à mener pour les maîtriser, avec des révisions périodiques afin de correspondre au mieux à la réalité des enjeux de l'établissement.

Dépenses exécutées en 2021 (en K€)



Recettes encaissées en 2021 (en K€)



© ENSA Saint-Étienne
1, rue buisson
BP 94
42 003 Saint-Étienne
Cedex 1
www.st-etienne.archi.fr

Directeur de publication : Cédric Libert
Suivi éditorial : Jessica Auroux

Direction artistique et création graphique :
Kobalt Studio - Jacob Durand

Achévé d'imprimer en juin 2023

Cet ouvrage a été imprimé sur un papier Amber
graphic blanc 300g et 100g.

ISSN : 2493-951X
Tirage à 1000 exemplaires.
Ouvrage qui ne peut être vendu

